Marz'Annonces

#40 | Janvier à juin 2019

Rénovation et extension
de la mairie

P. 6

Salle polyvalente

Rénovation du toit

p. 7

Associations

Retour sur le début de saison

p. 28

Archiblock

Sommaire

Vos élus | 3
Éditorial | 3
Actualités | 4
Vie municipale | 6
Votre territoire | 15
Enfance – jeunesse | 20
Vie scolaire | 24
Vie associative | 28
Votre médiathèque | 34
Il y a 50 ans... | 38
L'agenda | 39
État civil | 39
Marz'en pratique | 40

4

28

20

24

Magazine d'informations municipales de la ville de Marzan
N°40 - Janvier à juin 2019

Directeur de publication : Denis Le Ralle
Adjointe au directeur de publication : Annie Jauny
Rédaction : élus et personnel municipal
Conception : Le Homard Bleu - Communication made in Breizh 06 64 85 28 28 www.lehomardbleu.bzh

Impression : ville de Marzan
Tirage : publication gratuite imprimée à 1000 ex. sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement
Diffusion : *Marz'Annonces* est également disponible sur le site web www.marzan.fr

Vos élus

Le maire, les adjoints
et le conseiller délégué
vous accueillent
en mairie de Marzan

Denis Le Ralle
MAIRE
Sur rendez-vous les
lundi, mercredi, vendredi

Colette Benoit
1ÈRE ADJOINTE
Urbanisme, travaux, voirie
Sur rendez-vous

Éric Lippens
2E ADJOINT
Affaires sociales et scolaires, enfance et jeunesse
Sur rendez-vous
le mercredi

Annie Jauny
3E ADJOINTE
Affaires culturelles et sportives, communication
Sur rendez-vous

Martine Dussart
4E ADJOINTE
Solidarité, famille, transports scolaires
Sur rendez-vous

Christian Trémant
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Manifestations culturelles
Sur rendez-vous

Éditorial

L'année 2019 sera basée sur le changement

Contre toute attente, ce sont sur des vents de contestations que l'année 2018 a laissé place à 2019. Ceux que nous nommons les gilets jaunes sont soudainement venus changer les perspectives d'avenir de la France. Ce mécontentement qui a pris des formes de révoltes nous montre aujourd'hui comme il est important pour les citoyens français de conserver une unité. Les disparités ne doivent pas nous diviser. Loin de là, elles doivent renforcer la notion de communautarisme et souligner notre appartenance à la République Française qui prône la fraternité, la liberté et l'égalité.

2019 sera sans nul doute basée sur le changement. De nouvelles réformes, essentiellement sociales, impacteront nos communes car elles toucheront directement les citoyens qui l'habitent. Ces réformes concernent notre impôt sur le revenu, nos retraites avec l'implantation d'un nouveau système universel, etc. Ces nouveaux dispositifs mis en place auront forcément un impact sur notre quotidien.

Nous nous interrogerons encore, cependant, sur les conséquences réelles qu'elles auront sur nos vies. En plus de réformes politiques, l'enjeu environnemental est aujourd'hui également au cœur des débats. Quel sera l'héritage que nous allons laisser à notre descendance ? Comment nos comportements changeront ? Et comment évoluera notre agriculture avec le dérèglement climatique dont les conséquences sont catastrophiques (malgré ce qu'en pense le président américain) ?

Mon édito se veut rester positif sur les années à venir. Je suis convaincu que le sort de notre pays reste encore entre nos mains et qu'il n'est pas trop tard pour progresser de façon à mieux nous adapter aux enjeux qui le bouleversent.

Comme vous pouvez le constater, notre bulletin municipal Marz'Annonces fait peau neuve ; et, toujours sur la modalité du changement, je vous informe également de l'arrivée de deux nouveaux salariés au service technique : Yann Colinet et Maxime Nicolas, en remplacement de Rémi Taverson parti en retraite et de Gaël Etienne qui a pu bénéficier d'une mutation plus près de son domicile.

Je ne le dirai jamais assez, notre union constituera toujours notre force. Et c'est sur cette position que je vous souhaite à tous, pour vous et ceux qui vous sont chers, tous mes vœux 2019 de santé et de bonheur. »

DENIS LE RALLE
Maire de Marzan

Un terrain entièrement dédié aux vélos

L'ancien circuit de BMX n'était plus utilisé à cause de sa conception. La municipalité l'a réhabilité et modernisé. Tous les vélos sont acceptés, pas seulement les BMX. "L'endroit doit devenir un lieu de rencontre où les enfants doivent se tolérer et s'entraider pour progresser et s'accepter les uns les autres", suggère Christian Tremant conseiller municipal délégué.

Le patron des parachutistes fêté

Saint Michel, le patron des parachutistes, a été fêté le 23 septembre. Après une cérémonie religieuse à la chapelle de Miquel, une gerbe a été déposée au monument aux morts en présence de Monsieur le Maire. Un vin d'honneur a été offert.

130 personnes invitées au repas du CCAS

130 personnes se sont donc retrouvées dans une ambiance musicale au repas du CCAS. Madeleine Berthe, 94 ans et Paul Moessard, 90 ans, ont tous deux été mis à l'honneur (photo). Ils sont entourés du Maire Denis Le Ralle, du Père François-Xavier Robert et des membres du CCAS.

Équitation : une championne à Kerlarno

Au 25e championnat de France d'équitation, les sœurs Thace ont porté haut les couleurs de leur centre équestre en concours de saut d'obstacles (CSO). Noémie a enchainé les sans-faute avec Tipi, sa monture, pour monter sur la plus haute marche du podium et devenir la nouvelle championne de France CSO Club 2 Jeune Cavalier. Agathe quant à elle réalise un très beau parcours et se classe 19e sur 100 en CSO Club 2 Junior 2. De beaux résultats qu'elles ont vécu entourées des cavaliers du centre équestre de Kerlarno et des accompagnants présents au Parc Equestre Fédéral pour les supporter.

Remise des prix pour les maisons fleuries

La remise des prix pour le concours des maisons fleuries s'est tenue vendredi 9 novembre à 19h à la médiathèque. Le Maire Denis Le Ralle et les membres du jury ont annoncé que 14 personnes ont participé cette année au concours. Les trois premiers sont : Geneviève Metais-Agniel, Eliane Daniel et Claude Le Glaunec.

Nouveau propriétaire aux Rives de Vilaine

Réouverture de Kabaret Les Rives de Vilaine. Jean-Patrick Royet vous accueille dans son restaurant tous les midis. Ouvert du lundi au vendredi et le soir sur réservation. Tél. 02 99 08 24 29.

La supérette a rouvert

Réouverture de la supérette : Linda est heureuse de vous accueillir dans son nouveau commerce Viveco depuis le jeudi 11 octobre. Horaires : du mardi au samedi, 8h-13h/ 15h30-19h30, dimanche de 9h-12h30, fermé le lundi.

1918-2018 : le 11 Novembre commémoré

Les habitants, le Maire Denis Le Ralle, le président de l'AFN René Le Ray et ses membres, le conseil des jeunes et les enfants des écoles du Pigeon-Vert et de Saint-Gildas ont commémoré l'Armistice de la Guerre 14-18. La procession est partie de la mairie jusqu'à l'église pour sonner les cloches, symbole de la Libération. Elle s'est poursuivie jusqu'au monument aux morts. Les enfants des écoles ont lu des messages de Paix. La vie d'Alexis Thorel, un soldat marzannais mort à la guerre, a été retracée. La commémoration s'est terminée par l'hymne européen.

PROJET
Rénovation et extension de la mairie

Le bâtiment de la Mairie date de 1975 et ne comporte aucune isolation, ce qui le rend très énergivore. Aussi étant un lieu qui reçoit du public, la municipalité se trouve dans l'obligation de faire une mise aux normes handicapées.

Ces travaux permettront l'accès et l'utilisation de locaux adaptés au public (bande d'accueil, sanitaire), ils amélioreront également les conditions de travail du personnel administratif.

Le montant estimatif des travaux est d'environ 550 000 € HT pouvant être subventionné à hauteur de 70 à 80%.

Le conseil municipal a voté les bordereaux suivants relatifs à ce projet.

La future mairie

› Travaux de réaménagement et extension de la Mairie : résultat du marché en procédure adaptée

Un marché comprenant 14 lots a été lancé pour la réalisation des travaux de réaménagement et d'extension de la Mairie. Cette consultation a été mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation eMégalis et a fait l'objet de 23 dépôts d'offres. La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 16 octobre 2018 et l'architecte a remis son analyse des offres le 30 octobre 2018. Au terme de l'examen de ces offres, le Conseil Municipal a suivi les propositions de la Commission et a retenu les offres suivantes : Lot n° 1 : Terrassements généraux – VRD- Aménagements Extérieurs : LEMEE LTP SAINT DOLAY : 44 888.91 € H.T. Lot n° 2 : Désamiantage : MR OUEST LEZIGNÉ : 14 440.80 € H.T. Lot n° 4 : Isolation thermique par l'extérieur : EMBELL'FACADE PEAULE : 25 398.33 € H.T. Lot n° 6 : Couverture ardoise – Etanchéité : RYO ARZAL : 19 804.54 € H.T. Lot n° 7 : Serrurerie : IDEA PONT PEAN : 9 447.91 € H.T. Lot n° 8 : Menuiseries extérieures aluminium : DANION NIVILLAC : 34 105.70 € H.T. Lot n° 9 : Menuiseries bois : BG MENUISERIE MARZAN : 30 759.56 € H.T. Lot n° 10 : Cloisons sèches – Plafonds suspendus : GUILLOTIN CADEN : 41 775.77 € H.T. Lot n° 11 : Revêtements de sols – Faïence : MOTHERON AMBON : 20 363.18 € H.T. Les lots infructueux suivants ont été relancés en procédure adaptée avec publicité : Lot n° 3 : Gros-œuvre – Démolitions. Lot n° 5 : Charpente bois – MOB – Bardage. Lot n° 12 : Peinture. Lot n° 13 : Chauffage – Plomberie – Sanitaires – VMC. Lot n° 14 : Electricité courants forts – courants faibles.

La future mairie

› Demande d'inscription d'un projet communal au fonds de concours communautaire

Le Conseil Communautaire a décidé, par délibération n° 79-2016 en date du 5 juillet 2016, d'instaurer un fonds de concours communautaire pluriannuel destiné à financer des projets communaux s'inscrivant dans des thématiques prioritaires.

Le montant pouvant être attribué à chaque commune a été fixé à 50 000 € pour deux projets maximum.

Le Fonds de concours communautaire est régi par l'article L.5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'« afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et ses communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours ».

Le Conseil municipal sollicite le versement du fonds de concours communautaire au projet de réaménagement et extension de la Mairie pour un montant de 50 000 €, demande l'inscription de ce projet sur les exercices budgétaires 2018 (50%) et 2019 (50%), donne pouvoir à Monsieur Le Maire de signer tout acte afférant à cette demande.

RÉNOVATION

Remplacement du toit de la salle polyvalente

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal les devis de remplacement de la toiture de la salle de sports établis par les deux entreprises sollicitées :

Ent. GIRARD HERVOUET de CLISSON : 80 400.00 € T.T.C.

Ent. RYO d'ARZAL : 80 256.00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal a retenu l'offre de l'entreprise RYO pour la somme de 80 256.00 € T.T.C, et a autorisé Monsieur le Maire à signer le devis correspondant. Le Conseil Municipal invite Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Programme de Solidarité Territoriale.

› Rapport Socotec

Lors de la séance du 24 mai 2018, Monsieur le Maire a présenté le diagnostic de solidité du sol de la salle polyvalente établi par le bureau d'études SOCOTEC. La Commission des travaux, réunie le 13 juin 2018 a souhaité que le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport, se prononce sur la suite à donner à ces préconisations.

Le Conseil Municipal a décidé de ne plus autoriser la pratique de sports rythmés dans la salle polyvalente.

TRAVAUX

Entretien des terrains de football

Depuis le 23 novembre 2017, la commune de Marzan a adhéré au groupement de commandes pour l'entretien des terrains de sports engazonnés. La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, coordonnateur de ce groupement, a lancé une consultation d'entreprises pour ces travaux. Le marché a été attribué à la SAS ROPERT de PLOEREN. Sur la base du bordereau des prix unitaires de ce marché, un devis a été établi pour la maintenance des deux terrains de football de la Commune. Les travaux qui seront réalisés sur les deux terrains sont les suivants : régénération, défeutrage, aération par carottage, regarnissage et seulement sur le terrain d'honneur sablage et décompactage. Terrain d'honneur : 2 855.00 € H.T. Terrain B : 1 285.00 € H.T. Soit un total de travaux de 4 140.00 € H.T. 4 968.00 € T.T.C. Le Conseil Municipal a autorisé la réalisation de ces travaux pour les montants indiqués ci-dessus.

Nouveau matériel incendie

Suite à la vérification annuelle des installations de protection contre l'incendie, il s'avère qu'il est nécessaire de remplacer 8 BAES et 6 extincteurs. Monsieur le Maire a porté à la connaissance du Conseil Municipal les devis établis par la Société L.P.E. de BIGNAN, à savoir 580.80 € T.T.C. pour les BAES et 374.40 € T.T.C. pour les extincteurs. Le Conseil Municipal a autorisé l'achat de ces nouveaux matériels de protection incendie pour la somme de 955.20 € T.T.C.

Panneaux pour le nouveau marché

En vertu des délégations que le conseil municipal lui a accordées, Monsieur le Maire a pris l'initiative de signer un devis établi par la société Regard Publicité de Muzillac pour la réalisation de quatre panneaux qui seront installés au bord de voies d'accès à l'agglomération pour annoncer le marché du dimanche matin. Ce devis s'élève à 456,00 € TTC.

Fin de l'éco-pâturage

L'entreprise « Des Marais Des Anes » a signifié à Monsieur le Maire par mail en date du 3 juillet 2018 sa décision de ne pas renouveler la convention avec la commune pour la mise à disposition de moutons pour l'éco-pâturage.

PROJET

Pôle santé pluridisciplinaire à l'étude

La commune a fait l'acquisition de l'ancienne maison des sœurs en 2016 avec comme objectif, dans le cadre d'une rénovation, d'y créer un pôle santé pluridisciplinaire ainsi que des logements locatifs au cœur du bourg.

La maîtrise d'œuvre de ce projet qui consiste à l'aménagement de l'immeuble 2 et 3 place Saint-Pierre (auparavant occupé par la communauté religieuse) pour la création de cette maison médicale et de logements a été confié au Cabinet Burgaud de Nivillac. La rémunération s'élève à 61 675.00 € H.T. pour un montant de travaux estimé à 600 000.00 € H.T.

Le Conseil Municipal a voté pour ce choix de cabinet par treize voix pour, une voix contre et une abstention.

LE CONSEIL EN BREF

Rue des Ajoncs, Plan Local d'Urbanisme...

› Modification du contrat de prestation de service pour les prélèvements et analyses destinés à la recherche des légionelles

Le 24 mai 2018 a été retenue l'offre du Laboratoire Départemental d'Analyses du Morbihan pour la réalisation de prélèvements et analyses destinés à la recherche des légionelles. Il s'avère que des prélèvements supplémentaires se sont révélés nécessaires portant le montant de la prestation à 749.88 € H.T. soit 899.86 € T.T.C. (au lieu de 516.00 € H.T. soit 619.20 € T.T.C) par an. La durée du contrat reste inchangée, soit 3 ans. Le Conseil Municipal a autorisé la réalisation de ces prélèvements supplémentaires et a pris acte de la modification du contrat avec le Laboratoire Départemental d'Analyses du Morbihan.

› Décision prise en vertu des délégations du Conseil Municipal au Maire : convention Orange rue des Ajoncs

Dans le cadre de l'effacement des réseaux rue des Ajoncs, une convention locale a été signée par Monsieur le Maire pour la mise en souterrain de réseaux aériens de communications électroniques de Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité. Cette convention a pour objet d'organiser les relations avec les parties pour la mise en œuvre pratique des dispositions de l'article L 2224-35 du C.G.C.T. Elle stipule que Orange conserve la propriété des Equipements de Communications Electroniques réalisés dans le cadre de l'enfouissement des réseaux. Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal qu'il a signé le devis établi par Orange pour la participation de la commune aux travaux de câblage à hauteur de 652,32 € TTC.

› Plan Local d'Urbanisme : validation de l'inventaire bocager et classement des haies

Dans le cadre de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, les haies, bois et le bocage ont été répertoriés et un classement des haies a été effectué en fonction de leur intérêt environnemental (hydraulique, brise vent, faunistique et floristique). Monsieur Le Maire a présenté les documents graphiques et a demandé au Conseil Municipal de valider ce classement. Le Conseil Municipal a validé cet inventaire bocager mais également le classement des haies. Ce document sera intégré au Plan Local d'Urbanisme.

› Motion du Comité de bassin Loire Bretagne

Le Comité de bassin Loire Bretagne a adopté une motion. Après lecture, le conseil municipal a adhéré aux termes de cette motion.

2018-2019

Nouveaux tarifs **pour l'ALSH**

ALSH : Grille tarifaire 2018 – 2019 des prestations municipales périscolaires et extrascolaires Les tarifs des prestations périscolaires et extrascolaires n'ont pas été revus depuis septembre 2016. Après avis conjoint des commissions enfance jeunesse de Péaule et Marzan, et, pour tenir compte des hausses annuelles de charges, le conseil municipal a décidé que ces tarifs soient réétudiés chaque année. Pour cette nouvelle année scolaire, il propose une nouvelle grille tarifaire consultable sur le site Internet de la commune : www.marzan.fr. Selon la commune de résidence des usagers, une gamme de tarifs est également appliquée pour les habitants de Marzan et communes conventionnées et pour ceux des communes d'Arc Sud Bretagne. Ces tarifs sont appliqués depuis le mercredi 03 septembre 2018.

ADHÉSION

Kits sportifs **pour les écoles**

Adhésion à l'EMSS L'Entente Morbihannaise du Sport Scolaire (EMSS) qui gère un centre de ressources en matériel d'éducation physique et sportive et met à la disposition des écoles, suivant un système de roulement, des kits sportifs. Les écoles de la commune utilisant régulièrement le matériel mis à disposition, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'adhésion de la commune à l'EMSS au titre de l'année scolaire 2018/2019. La participation financière demandée s'élève à 343,50 € soit 0,15 € par habitant. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette adhésion et au versement de la participation financière de la commune.

SÉJOURS D'ÉTÉ

Demande de participation **par Ambon**

Le Maire a porté à la connaissance du conseil municipal la proposition de conventionnement transmise par la commune d'Ambon pour l'accueil d'enfants de Marzan à l'occasion des séjours qu'elle organise. La commune de Marzan a déjà signé une convention avec la commune de Péaule. Le conseil municipal refuse par conséquent de participer financièrement aux séjours organisés par la commune d'Ambon.

GP FOOTBALL

Achat filets de but **et kits corners**

L'association Garde du Pont (GP) Football de Marzan a saisi le maire pour demander la prise en charge du coût inhérent à l'achat de filets de buts et d'un kit corner. Le devis s'élève à 222,99 € TTC. Le conseil municipal par huit voix pour, une voix contre et cinq abstentions autorise le règlement de cette facture par la commune de Marzan.

LE CONSEIL EN BREF

› Avis sur une demande de dérogation pour la scolarisation d'enfants de Marzan à l'école publique de La Roche-Bernard/ Nivillac et participation aux frais périscolaires

Monsieur le Maire a été saisi d'une demande de dérogation pour la continuité de scolarisation de deux enfants dont les parents habitaient précédemment Nivillac, à l'école publique « Les Petits Murins » de Nivillac. Cette demande est formulée au titre de la continuité de scolarité. La compétence scolaire de la commune a été transférée au SIVU Ecoles ARZAL-MARZAN. Sur le principe de l'accord de la dérogation, il appartiendra au SIVU de se prononcer. Toutefois cette demande est accompagnée d'une demande de participation de la commune aux frais de repas, ce à quoi le conseil municipal émet un avis défavorable. Il en est de même pour toutes les subventions qui pourraient être sollicitées (garderie, pause méridienne, et toutes subventions à caractère social).

› Subvention fournitures scolaires 2018 aux écoles maternelles et primaires

Le conseil municipal a fixé le montant de la subvention 2018 à attribuer aux écoles publiques ou privées, maternelles ou primaires, pour l'achat de fournitures scolaires en faveur des enfants résidant à Marzan. Les montants accordés en 2017 étaient les suivants : école publique et école privée de Marzan 36 € par enfant de Marzan ; école privée Arzal 27 € par enfant de Marzan. L'effectif pris en compte est celui des enfants scolarisés à la rentrée de janvier 2018. Monsieur le Maire a informé le conseil municipal qu'à cette date, 283,5 enfants étaient scolarisés dans une école de Marzan et 11 à l'école privée d'Arzal. Les montants par enfant accordés en 2017 sont reconduits pour 2018.

› Achat de deux auto-laveuses

L'auto-laveuse acquise en 2011 nécessite d'importantes réparations pour être remise en service. Il propose donc d'acquérir en lieu et place de ce matériel deux auto-laveuses de plus petite dimension. Le conseil municipal opte pour l'achat de 2 laveuses de sols de marque NILFISK pour la somme globale de 5 673,02 € TTC.

LE CONSEIL EN BREF

› Avis du Conseil Municipal sur le projet de modification simplifiée n°1 du P.L.U. de Le Guerno

Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal le projet de modification simplifiée n°1 du P.L.U. de Le Guerno. Celle-ci vise à corriger une erreur matérielle figurant sur les plans de zonage du P.L.U. en vigueur depuis la modification n°1 approuvée le 24 avril 2017. Le conseil municipal a émis un avis favorable à ce projet de modification simplifiée n°1.

› Avis sur le projet d'ouvrage pour les travaux de réhabilitation de la ligne HT Ambon-Marzan

Un projet de réhabilitation de la ligne électrique aérienne à 63 KV AMBON-MARZAN a été présenté au conseil municipal. Ce dossier établi par le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE), demande l'approbation de projet d'ouvrage pour l'opération. Le Conseil Municipal n'a émis aucune observation sur ce projet.

› Prix de vente du lot 5 du Lotissement Hameau de Kercoët

Il reste un lot invendu au Lotissement Hameau de Kercoët. Le prix de vente de ce lot n°5 d'une superficie de 799 m² était fixé, par délibération en date du 17 juin 2011, à 53 533 € TTC. Afin de faciliter la vente de ce terrain, Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal en septembre 2018 de fixer le prix de vente à 49 538 € TTC. et de prendre en charge les frais d'agence (3 000 €). Le conseil municipal a fixé le prix de vente du lot n° 5 à 49 538 € TTC et décidé que si la vente était réalisée via une agence immobilière de prendre à charge les frais s'élevant à 3 000 € TTC.

› Vente d'une parcelle de terre

La commune est propriétaire de la parcelle cadastrée YB n°0011 au lieu-dit Le Téno. Les propriétaires de la parcelle mitoyenne se portent acquéreurs de cette parcelle d'une superficie de 2 750 m². Lors de la décision de vente d'une parcelle de terre en mars 2018, le conseil avait fixé le prix du m² à 0,45 € net vendeur. Le conseil municipal a autorisé la vente de la parcelle cadastrée section YB n°0011 à M. et Mme Jean Le Priol pour la somme de 1 237,50 € net vendeur.

AMÉNAGEMENT

3 lots ZAC Kertuy-Kerrolay

Point sur la ZAC (Zone d'aménagement concerté) Kertuy-Kerrolay « Ti Nevez ». Il reste 3 lots à vendre sur les 32 que contenait la première tranche. Les travaux d'enrobés pour cette tranche commenceront au printemps prochain. La seconde tranche, qui contient 40 lots, va être faite en 2 fois soit 15 à 20 lots à chaque fois.

SERVICE MUTUALISÉ

Règlement européen Protection des données

Le Règlement Européen relatif à la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018 et impose aux entreprises et aux collectivités le traitement des données à caractère personnel. Objectifs : renforcer le droit des personnes, et responsabiliser les acteurs traitant les données. Les collectivités doivent désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD) ou Data Protection Officer (DPO). Celui-ci sera chargé d'informer et de conseiller la collectivité afin de les aider à se conformer au RGPD pour cartographier les traitements de données personnelles, prioriser les actions à mener, gérer les risques, organiser les processus internes, documenter la conformité. Afin de se mettre en conformité avec la règlementation, les membres du bureau communautaire ont proposé la mise en place d'un service mutualisé entre la communauté de communes et les communes d'Arc Sud Bretagne qui comprendrait : l'adhésion au service DPO du Centre de Gestion du Morbihan (CDG 56) moyennant un coût horaire de 89 € pour l'accompagnement méthodologique, le conseil, l'assistance et le recrutement par la Communauté de communes d'un agent de catégorie C, sur une mission temporaire mutualisée entre la Communauté de communes et les communes avec une refacturation sur la base d'un coût horaire appliqué au temps passé dans chaque commune.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à ce service en signant une convention de mise à disposition avec Arc Sud Bretagne.

DÉPARTS ET ARRIVÉES
Du mouvement aux **services techniques**

Rémi Taverson

Yann Colinet

Maxime Nicolas

Rémi Taverson, le responsable des services techniques, a fêté son départ à la retraite. Il a fait valoir ses droits à la retraite après une longue carrière commencée en 1974, lorsqu'il entre en apprentissage à la menuiserie Audren, à Marzan. Après 15 ans dans le bois, il entre en fonction à la commune, le 1er septembre 1989. Il gravit petit à petit les échelons pour terminer adjoint technique principal de 1re classe, tout en étant le responsable du service. Le maire, Denis Le Ralle, a souligné les qualités du récipiendaire : « Nos regards sont émus ce soir […]. Tu as toujours montré un réel intérêt pour ton travail et tes compétences sont unanimement reconnues. Ton choix du service public et de l'intérêt général, tu l'avais dans tes veines. »

Le poste occupé par le responsable des services techniques, adjoint technique principal de 1ère classe, est donc vacant depuis le 1er août 2018. et un poste d'adjoint technique principal 2ème classe est devenu vacant à compter du 1er novembre 2018 en raison de la demande de mutation externe de l'agent affecté à ce poste. Deux recrutements ont été effectués et deux nouveaux agents sont arrivés aux services techniques : Maxime Nicolas et Yann Colinet

Un agent des services techniques a été admis à l'examen professionnel d'adjoint technique principal de 2e classe. Afin de le nommer sur un emploi de ce grade, le tableau des effectifs a été modifié le 1er octobre 2018 comme suit : création d'un poste d'adjoint technique principal de 2e classe et suppression d'un poste d'adjoint technique.

LE CONSEIL EN BREF
Tribunal, église, **Assainissement…**

› Requête devant le Tribunal Administratif : ORANGE c/ Commune de MARZAN
La SA ORANGE a déposé le 30 juillet 2018, au Tribunal Administratif de Rennes, une requête en annulation de la décision de retrait, en date du 30 mai 2018, de la décision de non-opposition à la déclaration préalable délivrée le 2 mars 2018. Compte-tenu de la nécessité de présenter un mémoire en défense dans un court délai, Monsieur le Maire a informé le conseil municipal qu'il a sollicité les services de Me Pierre-Yves Matel, avocat au barreau de Vannes, pour assurer la défense des intérêts de la commune dans cette affaire. Les honoraires de Me Matel s'élèvent à 1 700 € TTC. Le conseil municipal a pris acte de cette décision.

› Gardien de l'église et attribution d'une indemnité
Madame Françoise Rosuel a cessé le 3 mai 2018 le gardiennage de l'église. Depuis cette date, cette mission est assurée par Madame Laurence Michelot. Chaque année, il est accordé une indemnité aux préposés chargés du gardiennage des églises communales. Par circulaire en date du 27 février 2018, le Ministère de l'Intérieur informe que le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage demeure celui fixé par sa circulaire en date du 5 avril 2017, soit 479,86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte et 120,97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune visitant l'église à des périodes rapprochées. Ces sommes constituent des plafonds. Le conseil municipal a nommé Madame Laurence Michelot gardien de l'église et lui a attribué une indemnité annuelle, dont le montant annuel est fixé par arrêté préfectoral, de 479,86 €.

› Prix et à la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif d'Arc Sud Bretagne 2017
Le conseil municipal a pris connaissance du rapport établi par Arc Sud Bretagne sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'année 2017. Ce rapport comprend une présentation générale du service, les indicateurs techniques, les indicateurs financiers et les perspectives d'évolution du service. Le conseil municipal a émis un avis favorable à ce rapport.

ORDURES MÉNAGÈRES
De nombreuses incivilités

Au vu de l'incivilité de certains administrés déposant sans scrupule, aux abords des bornes d'apport volontaire, leurs sacs d'ordures ménagères, des objets qui devraient être déposés en déchetterie, la municipalité vous rappelle que chaque usager occupant un logement ou un pavillon, propriétaire ou locataire doit être en possession : d'un bac destiné exclusivement à recevoir les ordures ménagères résiduelles et qui est collecté en porte à porte tous les jeudis matins (sauf dans le cas de jour férié). Ce bac est mis à disposition par Arc Sud Bretagne et le volume est déterminé en fonction du nombre d'occupants de l'habitation : 1 personne (80 litres), 2 personnes (120 litres), 3 et 4 personnes (180 litres), 5 personnes et plus (240 litres).

L'usager peut également avoir une clé électronique donnant accès aux bornes d'apport volontaire. Seuls les sacs de 30 litres maximum seront déposés dans le tambour.

Enfin, des sacs jaunes numérotés pour recevoir exclusivement les emballages recyclables. Ces sacs sont à retirer à la mairie ou à la communauté de communes Arc Sud Bretagne – service environnement ainsi que le calendrier des collectes. Ils sont collectés une fois tous les 15 jours selon le calendrier.

Les bouteilles en verre, le carton, les journaux sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire destinés à cet effet.

Les gravats, les objets encombrants, les déchets verts… sont à apporter dans les déchetteries.

Les bacs ou clés électroniques sont à demander à Arc Sud Bretagne – Service environnement. A ce jour, le nombre de collecte des ordures ménagères n'est pas réglementé, vous pouvez sortir vos bacs tous les jeudis, la facture sera la même pour vous. Par contre, en déposant vos ordures n'importe où, vous pénalisez la commune qui paie une somme par habitant et par an et doit en plus payer les heures passées par les agents du service technique qui doivent ramasser régulièrement les sacs éventrés par les chats errants et donc les ordures éparpillées. Et arrêtons de dire que ce sont les touristes, les campings-caristes qui déposent des gros sacs et des encombrants !!!

Alors, un peu de civisme, respectez l'environnement, respectez les agents du service technique et respectez l'image de la commune ! Merci de votre compréhension.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre sur le site d'Arc Sud Bretagne – environnement où vous pourrez lire le règlement concernant les déchets.

INSTALLATIONS
Assainissement : à qui s'adresser ?

En cas de vente de votre propriété, vous devez réaliser des contrôles de votre installation d'assainissement. Pour l'assainissement collectif, c'est-à-dire l'installation raccordée au tout-à-l'égout, vous devez vous adresser au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau potable (SIAEP) de Questembert – 16 avenue de la Gare – BP 60052 – 56230 Questembert. Tél : 02 97 26 04 28. Email : siaep.questembert@wanadoo.fr

Pour l'assainissement non collectif, c'est-à-dire l'installation individuelle d'assainissement, vous devez vous adresser à la communauté de communes Arc Sud Bretagne – Service SPANC - CS 80041 – 56190 Muzillac. Tél : 02 97 41 46 26. Email : contact@arcsudbretagne.fr

LE CONSEIL EN BREF

Bar-tabac-presse, chauffage, portail famille...

› Montants des prix du concours des maisons fleuries

14 personnes ont participé au concours des maisons fleuries, le montant des prix qui ont été attribués sous la forme de bons d'achats, sont : 1er prix : 40 € + 1 plante ; 2ème prix : 36 € ; 3ème prix : 32 € ; 4ème prix : 28 € ; 5ème prix : 24 € ; 6ème prix : 22 € ; 7ème prix : 19 € ; 8ème prix : 17 € ; 9ème prix : 14 € ; 10ème prix et suivants : 12 €. Chaque membre du jury a reçu une plante.

› Devis pour la réalisation d'un bornage

Un bornage qui n'avait pas été réalisé entre deux propriétés lors de l'aménagement foncier a du être fait. Des devis ont été sollicités auprès de trois cabinets de géomètres. Compte-tenu de l'urgence à réaliser ce bornage, au lieu-dit « Kerfranc », Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a, en vertu des délégations que le Conseil Municipal lui a attribuées, autorisé le Cabinet LEMEUR de SAINT DOLAY à réaliser ce travail pour la somme de 708.00 € T.T.C.

› Remplacement d'un hydrant rue de la Source

Le contrôle périodique des hydrants a révélé la nécessité de remplacer l'équipement installé rue de la source. Deux sociétés ont été sollicitées pour le remplacement de l'hydrant : SAUR pour 2 989.08 € T.T.C ; VEOLIA pour 2 704.97 € T.T.C. Le Conseil Municipal a décidé de confier le remplacement de cet hydrant à la Société VEOLIA pour la somme de 2 704.97 € correspondant.

› Contrat d'entretien des installations de chauffage, de climatisation et de VMC de divers bâtiments

Une consultation a été lancée en vue de contractualiser pour l'entretien des installations de chauffage, de climatisation, de VMC et des ballons d'eau chaude de divers bâtiments. Chauffage : Eglise, Médiathèque, ALSH. Climatisation : Salle Polyvalente. Ballons eau chaude :Vestiaires terrain football annexe, Salle de sports. V.M.C. : Médiathèque, ALSH, Salle des ajoncs , Salle polyvalente (vestiaires salle de sports, cantine). Les propositions suivantes sont établies pour les prestations indiquées ci-dessus à raison d'une vérification annuelle pour chaque installation. Entreprise Boceno - Nivillac : 2 034.16 € T.T.C. Entreprise Roquet - Redon : 4 296.00 € T.T.C. Les contrats sont établis pour une durée de 36 mois, les prix indiqués sont révisés chaque année suivant l'évolution de l'indice BT40 (chauffage central). Monsieur le Maire précise que certaines prestations prévues au contrat font à ce jour l'objet de contrats en cours dont l'échéance est fixée en juin 2019 pour certaines et juillet 2019 pour d'autres. Ces prestations seront exclues du contrat initial et feront l'objet d'avenants pour une entrée en vigueur au terme des contrats actuels. Le Conseil Municipal a retenu l'entreprise Bocéno de Nivillac pour les prestations à mettre en œuvre dès à présent ainsi que les avenants pour les prestations différées.

› Bail de location de l'immeuble 8, Place Saint Pierre

Le fonds de commerce de « Bar, Tabac, Presse » 8, place Saint-Pierre a trouvé acquéreur. De ce fait, il convient de transférer le bail commercial pour la location du bâtiment au futur exploitant. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer ce nouveau bail au profit de Madame Sylvie Calle née Le Ray. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer le bail commercial pour une mise à disposition des locaux à compter du 1er janvier 2019 et un loyer mensuel s'élevant à 600 €. Les frais de rédaction et d'actes relatifs au dit bail seront à la charge du preneur.

› ALSH : avenant n°1 à la convention de mutualisation Enfance Jeunesse, progiciel de gestion périscolaire et extrascolaire

Le Service Animation Jeunesse est équipé depuis 2017 du logiciel de gestion Noé. Dans l'objectif de réduction des charges administratives, de sécurisation des données et de facilitation des échanges avec les usagers, cet outil est mutualisé avec Marzan, le SIVU Ecoles Arzal Marzan et Noyal-Muzillac. Les modalités de cette mutualisation ont été définies dans une convention adoptée en Conseil Municipal. Des coûts additionnels (3 nouveaux modules de pointage mobile, répartis entre ces entités), et un certain nombre de charges n'ont pas été retenus en investissement. A ce titre, il est nécessaire de procéder à la mise en place d'un avenant à ladite convention. Cet avenant ainsi que l'ensemble des tableaux reprenant les montants définitifs des charges d'investissement et de fonctionnement pour l'année 2017 et leur répartition entre communes et Sivu sont consultables dans le compte rendu du conseil municipal sur le site Internet de la commune www.marzan.fr.

Le montant des charges de fonctionnement sera établi chaque année sur la base des factures perçues par la Mairie de Péaule pour l'assistance technique aux différents modules Noé (ALSH, Camps, Périscolaire, Restauration scolaire, NAP et pointage) et l'hébergement (Portail famille et modules). Cet avenant est applicable à compter du 01/01/2017. Les parties conviennent de se rapprocher 3 mois avant la fin (soit avant le 30/09/2018), afin d'évaluer la convention et d'étudier les conditions de son renouvellement. La présente convention peut être résiliée soit d'un commun accord, soit par l'une ou l'autre des parties, avant sa date d'expiration moyennant un préavis de 3 mois. Sans dénonciation par une des parties de la convention dans ce délai, celle-ci est reconduite par tacite reconduction pour une durée de 1 an. Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer cet avenant qui prend effet à compter de ce jour.

›CRACL2017.ZACdeKertuy-Kerrolay

Le Compte-Rendu Annuel 2017 à la Collectivité (C.R.A.C.L.) de la ZAC de Kertuy-Kerrolay, établi par EADM concessionnaire pour l'aménagement et la commercialisation de cette opération, a été présenté aux élus par Monsieur Le Maire. Ce document fait état de l'avancement de l'opération, des éléments financiers et des objectifs à court terme au 31 décembre 2017. Il précise également les orientations stratégiques futures. Le Conseil Municipal par 14 voix « pour » et une abstention approuve le CRACL de la ZAC Kertuy-Kerrolay pour l'année 2017.

› A.S.L. « Lotissement des Mimosas » : proposition de rétrocession partielle des parties communes

L'A.S.L. « Lotissement des Mimosas » propose au Maire de céder à la Commune la voirie et les réseaux eaux usées, eaux pluviales de ce lotissement. Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés, refuse la proposition de rétrocession partielle des parties communes du lotissement à la Commune.

LE CONSEIL EN BREF

Travaux, subventions, **Assainissement...**

› Subvention arbre de Noël 2018 écoles maternelles et élémentaires

Le montant de la subvention qui sera accordée aux écoles maternelles et primaires pour l'arbre de Noël 2018 a été voté. 303 élèves résidant à Marzan et scolarisés sur le territoire couvert par le SIVU Ecoles Arzal- Marzan sont concernés. Le conseil municipal a maintenu la somme de 9 euros par enfant. Le crédit total s'élève à 2 727 euros à répartir entre les écoles accueillant des enfants de Marzan, en fonction de leurs effectifs respectifs et à la verser aux Amicales Laïques, APEL ou OGEC des écoles qui devront justifier l'utilisation de la subvention qui leur sera allouée.

› Subvention classes de découvertes 2019 aux écoles maternelles et primaires

La subvention 2018 en faveur des enfants, résidant à Marzan, scolarisés en maternelle ou primaire des écoles publiques ou privées, situées sur le territoire du SIVU Ecoles Arzal-Marzan, était de 15 €.

Monsieur Le Maire a proposé de reconduire ce montant pour l'année 2019. Le Conseil Municipal a fixé la subvention classes de découvertes à 15 € par enfant fréquentant l'une des écoles concernées. 303 enfants de Marzan y étaient scolarisés à la rentrée de septembre 2018. Ce chiffre sera actualisé en fonction du nombre d'élèves présents à la rentrée de janvier 2019.

› Prix de vente lot n°5 Hameau de Kercoët

Lors de la délibération en date du 13 septembre 2018, le Conseil Municipal avait consenti à baisser le prix de vente du lot n°5 du Lotissement « Hameau de Kercoët », à savoir 49 538 € T.T.C. au lieu de 53 533 € T.T.C. L'agence SAFTI a reçu une offre pour l'achat de ce lot à 47 500 € T.T.C. et par conséquent sollicite une nouvelle baisse de prix. Les frais d'agence (3 000 €) restant à la charge de la Commune. Le Conseil Municipal, à la majorité, refuse de baisser le prix de vente du lot n° 5.

› Répertoire Electoral Unique : commission de contrôle

Le répertoire électoral unique et de la réforme de la gestion des listes électorales doit être mis en place. La réforme transfère aux maires, en lieu et place des commissions administratives qui seront supprimées à compter du 10 janvier 2019, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et de radiation des électeurs et instaure un contrôle, à postériori, par des commissions de contrôle. Cette commission doit être composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, à savoir : deux conseillers municipaux (1 titulaire, 1 suppléant), deux délégués de l'administration (1 titulaire, 1 suppléant) désignés par le Préfet, deux délégués (1 titulaire, 1 suppléant) désignés par le Président du Tribunal de Grande Instance. Deux conseillers municipaux se sont portés volontaires pour participer aux travaux de cette commission : Madame Sylvie Benneka en tant que titulaire et Monsieur Christophe Gombaud en tant que suppléant. Ces deux conseillers municipaux répondant aux critères fixés par les textes législatifs et réglementaires pour intégrer cette commission, Monsieur le Maire proposera à Monsieur le Préfet de les nommer en tant que membres de la commission de contrôle.

ARC SUD BRETAGNE

Excellente année 2019 !

Depuis quelques années, les intercommunalités se voient confier de nouvelles compétences par l'Etat. Ce fut le cas pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1er janvier 2018 et ce sera prochainement le cas avec la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif.

Des nouvelles missions qui s'ajoutent à celles déjà nombreuses que remplit la Communauté de Communes et qui ne sont pas toujours connues de tous. Le prochain bulletin municipal sera donc l'occasion de vous présenter l'ensemble des compétences que la Communauté de Communes exerce pour vous.

En attendant, au nom du conseil communautaire, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019.

Bruno Le Borgne
Président d'Arc Sud Bretagne

COMMERCE ET ARTISANAT

Vitaminez 3 : dernière opportunité

« Vitaminez votre activité ! 3 » a été lancé à l'automne 2017 dans le cadre de la politique communautaire de soutien au commerce de proximité. Une enveloppe de 80 000 € a été inscrite au budget de la Communauté de Communes, qui bénéficie du soutien financier de la région Bretagne dans le cadre du « Pass Commerce et artisanat » : pour chaque subvention versée, la région en financera la moitié. Ce dispositif est proposé aux commerçants, artisans et chefs d'entreprises des centres villes des Communes d'Arc Sud Bretagne, pour les aider dans la réalisation de leurs projets de rénovation ou d'amélioration de leurs locaux professionnels. L'aide à l'investissement proposée par Arc Sud Bretagne s'élève à 30% des dépenses éligibles, plafonnées à 25 000 €, soit une subvention maximum possible de 7 500 €. A noter toutefois que le seuil minimum des dépenses à atteindre est fixé à 5 000 €. Ce programme est ouvert uniquement jusqu'au 31 mars 2019, échéance à laquelle les dossiers de demande de subvention complets devront être parvenus à la Communauté de Communes. Côté pratique : pour tout renseignement ou projet, vous pouvez contacter Fanny Gheerbrant, animatrice « Commerce et Artisanat » à la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne. Tél : 02 97 41 46 26. Email : f.gheerbrant@arcsudbretagne.fr

ESPACE AUTONOMIE SENIORS

› A partir du 1er janvier, l'Espace Autonomie adapte son organisation. Un seul lieu d'accueil : au siège de la Communauté de Communes, allée Raymond Le Duigou à Muzillac Nouveaux horaires : mardi 14h -17h, jeudi 9h-12h et 14h-17h, vendredi 9h-12h. Un nouveau numéro de téléphone : 02 30 06 05 60. N'hésitez pas à appeler pour fixer un rdv sur place ou à votre domicile. Vous pouvez aussi consulter le site de la Communauté de Communes (rubrique Vivre ici, Seniors). Vous y trouvez toutes les ressources du territoire à mobiliser, si besoin.

INFORMATIQUE RESTEZ CONNECTÉS !

› Toute l'année, Arc Sud Bretagne organise des ateliers informatiques, en partenariat avec les médiathèques, l'Office de Tourisme (antenne de Damgan) et la mairie de Noyal-Muzillac. Conçus pour les personnes qui n'ont pas ou peu utilisé l'informatique dans leur parcours professionnel ou à titre privé, ces ateliers permettent de découvrir le B.A-BA de l'informatique. Une fois les bases acquises, et avec un peu de pratique, il est ensuite possible de rejoindre les cours de perfectionnement. Trois formules. 1. Cyber Seniors tous les jeudis, de 9h30 à 11 h 30, à la résidence seniors La Marinière à Muzillac. Support de cours remis à la fin de l'atelier pour que vous puissiez vous entrainer chez vous. 2. Cyber pour tous en partenariat avec l'Office de Tourisme de Damgan, les médiathèques de Marzan, Muzillac, Nivillac et Saint-Dolay et la commune de Noyal-Muzillac. Consultez le programme pour connaitre les thèmes. 3. Foire aux Questions où vous venez avec votre matériel et vos questions. Pour savoir s'il reste des places ou télécharger le programme. Tél : 06 31 28 54 72. Mail : tic@arcsudbretagne.fr Site internet : www.arc-sud-bretagne.fr (rubrique Vivre ici, Des loisirs pour tous).

FOYER DES JEUNES

Foyer des jeunes travailleurs de La Marinière Vous êtes jeunes travailleurs, jeunes demandeurs d'emploi, jeunes en situation de mobilité, jeunes en formation sous divers statuts : apprentissage, alternance, insertion, étudiants (20% maximum), la Communauté de Communes vous propose 5 appartements de type T1bis, meublés, dans le centre de Muzillac. Cette solution d'hébergement permet de bien démarrer dans la vie socio-professionnelle. Les démarches sont simples. Il n'est pas demandé de garant. Le loyer est payable à terme échu. Les délais de préavis de départ sont courts (entre 15 jours et un mois). Escale jeunes Mme Molé. 02 97 47 29 60. fjt.mme.mole@wanadoo.fr Pour suivre l'actualité de la Communauté de Communes : www.arc-sud-bretagne.fr

PÔLE ENVIRONNEMENT

Le Pôle environnement d'Arc Sud Bretagne a quitté les locaux occupés à la ZA Bel Air à Marzan pour s'installer au 9 Parc d'activités de La Grée à Nivillac. Ce nouveau bâtiment, acquis par la Communauté de communes, répond aux besoins des services en termes d'espace de stockage et d'aménagement des bureaux et d'accueil du public. Dans un premier temps, le Pôle environnement constitué des services déchets et SPANC a emménagé dans ses nouveaux locaux. A terme, les services techniques de la Communauté de Communes devraient les y rejoindre après une période de travaux pour agrandir ce bâtiment. Pôle environnement : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. 02 99 91 40 90 ou environnement@arcsudbretagne.fr. Arc Sud Bretagne – Allée Raymond Le Duigou – 56190 Muzillac

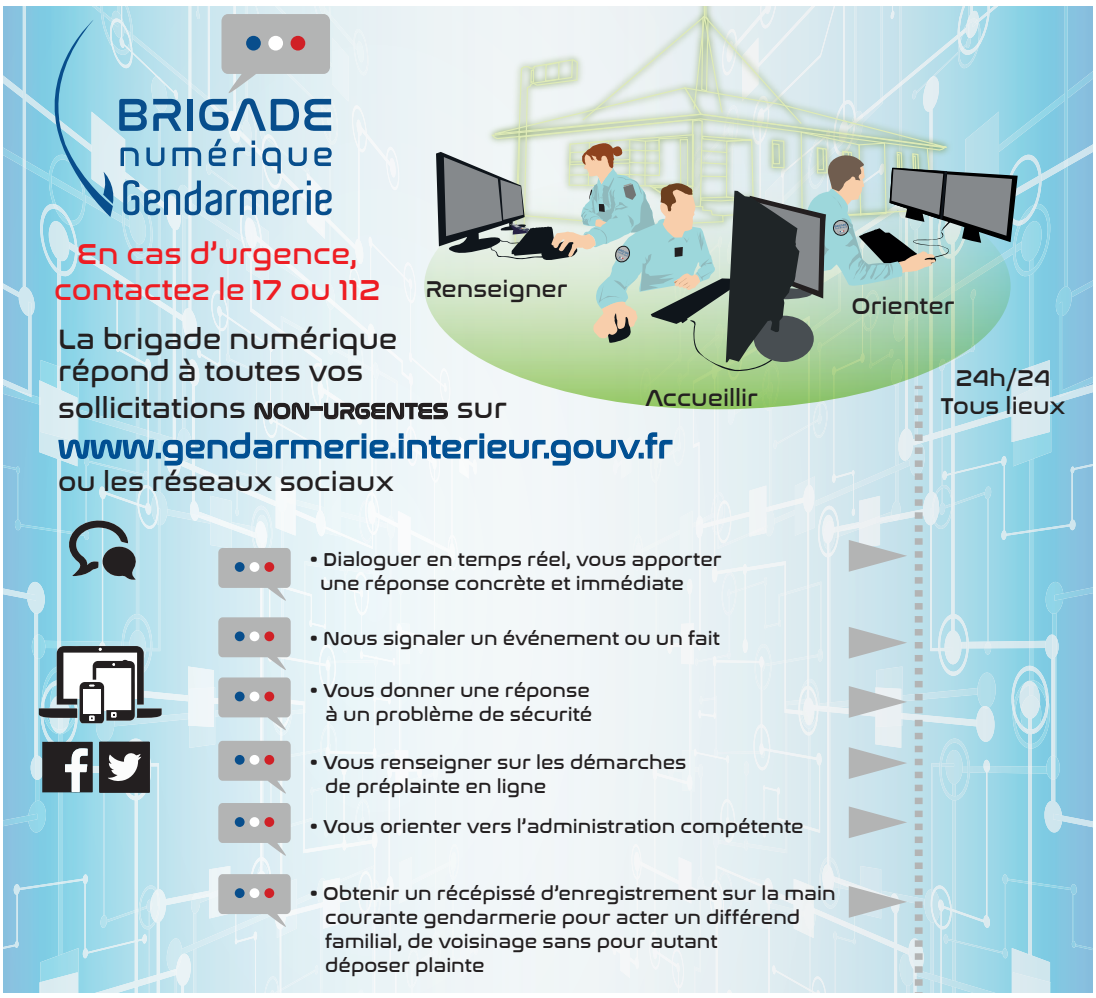

EXPULSIONS LOCATIVES

Trève hivernale jusqu'au 31 mars 2019

La trêve hivernale débute le 1er novembre. Elle interrompt les expulsions locatives mais pas la procédure en résiliation de bail, ni celle relative au recouvrement des dettes locatives. La loi Élan prévoit des mesures sur la prévention des expulsions notamment en favorisant le maintien dans le logement des locataires de bonne foi ayant repris le paiement de leur loyer et le remboursement de leur dette.

N'hésitez pas à contacter les juristes de votre ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement) pour connaître les modalités d'application de la loi.

À partir d'une analyse fine de la situation, les juristes d'ADIL sont en capacité de répondre aux questions des locataires et des bailleurs et de conseiller sur les différentes démarches adaptées à entreprendre.

En tant qu'antenne de prévention des expulsions, l'ADIL se tient gratuitement à leur disposition pour délivrer des informations sur les différents points de la procédure d''expulsion. Elle conseille sur les solutions permettant l'apurement de la dette locative ou le relogement ; le contenu de la décision de justice et ses conséquences ; les dernières étapes de la procédure (comment se déroule l'expulsion, les démarches en cas de refus du locataire de quitter les lieux, que faire en cas de refus du concours de la force publique...). En 2017, le réseau ANIL / ADIL a dispensé près de 57 000 consultations individualisées sur les impayés et les expulsions. À noter que pendant la trêve hivernale, les bénéficiaires du chèque énergie ne peuvent pas être privés d'énergie ni subir une réduction de sa puissance.

ADIL du Morbihan. Vannes : Parc d'Activités de Laroiseau - 14 rue Ella Maillart - 56000 VANNES. Tél. 02 97 47 02 30.

Lorient : Quai du Péristyle - Résidence l'Anoriante - 6, rue de l'Aquilon - 56100 LORIENT. Tél. 02 97 21 74 64.

De nombreuses permanences ont lieu dans le département du Morbihan. Pour plus d'informations, consultez le site Internet www.adil56.org

DAMGAN LA ROCHE-BERNARD TOURISME

Nos éditions bientôt **disponibles**

Nos éditions touristiques seront bientôt disponibles dans nos 3 bureaux. Notre Magazine de destination (Gratuit - disponible en mars). Il reprend les points forts de notre territoire décliné en plusieurs thèmes, des idées d'expériences à vivre, une rubrique « ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique. Retrouvez également l'offre de locations saisonnières dans notre chemise « Votre hébergement à la carte ».

Le Guide Festivités - Edition Printemps (Gratuit - disponible fin avril). Agenda des animations proposées sur notre territoire de Mai à mi-juillet : Festivals, concerts, spectacles, sorties natures, visites patrimoine etc... L'édition ETE sera disponible en juillet (animations de mi-juillet à octobre 2019).

Associations locales, communiquez sur vos animations, transmettez-les-nous ! Nos éditions touristiques seront également consultables sur notre site internet damgan-larochebernard-tourisme.com

D'octobre à Avril, demandez-le « Si on Sortait ». Ce livret mensuel édité en interne reprend toutes les animations du territoire de Damgan La Roche-Bernad Tourisme. Retrouvez-les aussi sur notre site internet dans la rubrique Agenda.

Guide des Associations. Damgan- La Roche Bernard Tourisme réalise chaque année le « Guide des Associations » qui répertorie les différentes associations du territoire : culturelles, sportives, musiques etc. Nous remercions les associations de nous communiquer toutes nouvelles modifications de coordonnées, changement au niveau du bureau, auprès du bureau d'information de Muzillac : 02 97 41 53 04 - muzillac@damgan-larochebernard-tourisme.com Pour les nouvelles associations : n'hésitez pas à vous faire connaître !

Réseaux sociaux et site web : **ayez le reflexe !**

› Un réflexe ! Consulter le site Internet damgan-larochebernard-tourisme.com Agenda festif et culturel, circuits de randonnée, idées d'activités et d'expériences à vivre en famille ou avec vos amis, le temps d'une journée, d'un week-end, d'une semaine, toutes les bonnes adresses gourmandes...

› Fan du territoire, découvrez la rubrique « carnet de voyage » et le récit de nos expériences locales. Vous aussi racontez-nous vos expériences et nous les publierons sur notre site Internet !

› Partagez aussi vos photos et vidéos sur le compte Instagram de l'Office de Tourisme #visitbretagnesud

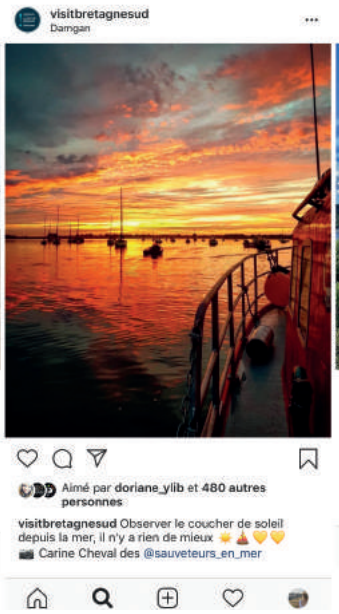

PAYS DE REDON ET DE VILAINE

Zoom sur la mission locale

› La Mission locale, qu'est-ce que c'est ?

L'objectif de la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine est de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et de lutter contre leur exclusion. Elle intervient dans les domaines de :

- L'emploi : aide et soutien dans la recherche d'emploi (rédaction de CV, lettres de motivation, recherche d'offres, etc.), mise en relation avec des employeurs, accès aux contrats aidés, création d'activité, parrainage vers l'emploi, etc.

La formation : information, accompagnement au projet de formation et validation, demande de financement, etc.

La santé, le logement : information sur le logement et la santé (mutuelles, etc.), soutien psychologique, etc.

La mobilité : mise à disposition de cyclomoteurs, aide au passage du permis, etc.

L'accès à la culture, aux loisirs et aux sports : séjours de vacances et tarifs préférentiels, etc.

Les aides financières (sous critères de ressources) : liées à la subsistance, aides à la mobilité (permis de conduire, déplacements professionnels, etc.), frais de formation, démarches de santé, etc.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre conseiller en insertion sociale et professionnelle, Damien Gougeon. Appelez la Mission locale au 02 99 72 19 50. Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences à la mairie de La Roche-Bernard tous les mardis entre 9h et 12h30 et entre 13h30 et 17h.

› Aides au Permis de conduire et Atelier code de la route

La Mission locale accompagne les jeunes dans l'accès au permis de conduire depuis de nombreuses années maintenant : aides financières, conduite supervisée...

Le fameux sésame vers l'emploi ne s'obtient pas toujours aisément et le code de la route reste une étape préalable indispensable et obligatoire. Cette épreuve est parfois difficile pour certains jeunes, c'est pourquoi la Mission locale organise depuis 2 ans des ateliers « code de la route » avec l'appui d'un moniteur d'auto-école.

Les séances s'adressent aux jeunes inscrits à la Mission locale et sont entièrement gratuites. Elles se déroulent tous

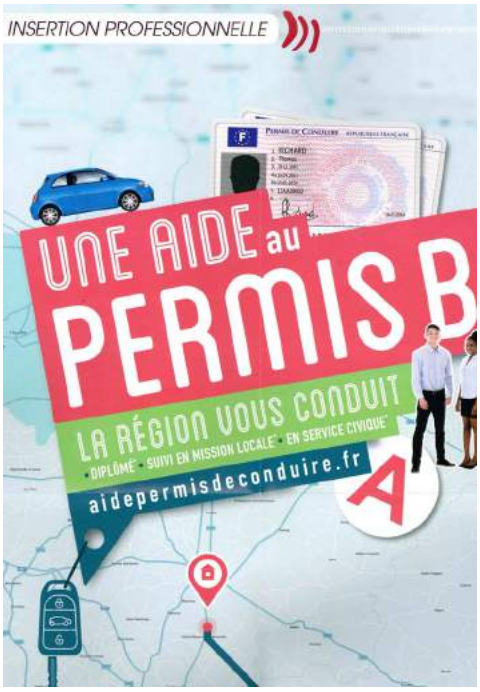

les jeudis de 14h00 à 15h30 dans nos locaux (3 rue Charles Sillard à Redon).

« Réviser en petit groupe avec l'aide du moniteur », voici l'esprit de cet atelier. Celui-ci remporte désormais un véritable succès puisque plus d'une cinquantaine de jeunes y ont déjà participé cette année.

› Garantie Jeunes

Depuis sa mise en place en janvier 2015, c'est plus de 400 jeunes qui ont bénéficié de la Garantie jeunes à la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine.

Elle consiste à proposer un accompagnement collectif et individuel afin de multiplier les expériences professionnelles. En contrepartie des démarches effectuées, une allocation est versée durant 12 mois.

› Faire un stage en entreprise

Vous souhaitez découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer votre projet professionnel ou vous faire connaitre d'une entreprise pour un futur recrutement… La Mission locale peut vous accompagner afin de réaliser des stages en entreprise. D'une durée maximale de 10 jours (renouvelable une fois) c'est un bon moyen pour intégrer le monde du travail.

› Mobilité internationale

Partir à l'étranger pour travailler et découvrir une autre culture. Deux actions sont en cours à la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine. 1. Voyage en Crète : pour la troisième année consécutive, nous organisons un voyage en Crète début novembre. Le premier objectif est professionnel et consiste à apporter un soutien à la restauration des oliviers (taille, élagage, ramassage de branches) auprès d'un employeur partenaire. Le deuxième culturel et citoyen, permet de découvrir une autre culture. 2. Service Civique International (SCI) : la Mission Locale est partenaire du Conseil Départemental de Loire-Atlantique qui développe depuis 2 ans une coopération avec la Région de Mahdia en Tunisie. Ainsi, des jeunes français en Service Civique International partent 6 à 7 mois en Tunisie. Les missions d'animateurs se déroulent dans des maisons de jeunes situées à environ 200 kilomètres au sud de la capitale de Tunis.

Si ces projets vous intéressent n'hésitez pas à contacter la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine.

› Site internet, Facebook, Instagram

Nouveau design, nouvelle navigation et contenus enrichis, notre site internet s'est refait une beauté. Découvrez sans plus attendre cette nouvelle version : www.ml-redon.com

Rejoignez-nous également sur Facebook et Instagram pour suivre nos actualités.

Garantie Jeunes

Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine

ENEDIS

L'élagage un enjeu pour tous

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
  ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

** Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'intention de Commencement de Travaux*

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Techniques d'élagage

Les travaux d'élagage réalisés avec les techniques traditionnelles sont longs et difficiles. C'est pourquoi, Enedis a recours à la technique de la "girafe".

ÉLAGAGE PAR "GIRAFE"

La "girafe" est un engin doté d'une scie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Cette méthode est 5 fois plus rapide que les techniques classiques. Elle permet d'élaguer environ 1 km de ligne par jour.

Les nouvelles techniques complètent l'élagage traditionnel. Ainsi, les élagages sont de plus en plus performants et garantissent chaque jour une meilleure qualité de l'acheminement électrique.

30 000 km

C'est la longueur de lignes élaguée chaque année

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le Code de l'Énergie reconnait à Enedis le droit de *« couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. »*

Les règles et les distances

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)

LIGNES HAUTE TENSION (HTA) - 15 ou 20 000 volts

Attention : les distances varient selon les types de lignes.

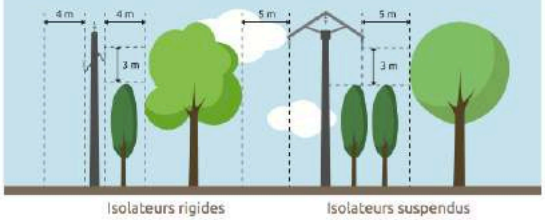

LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts

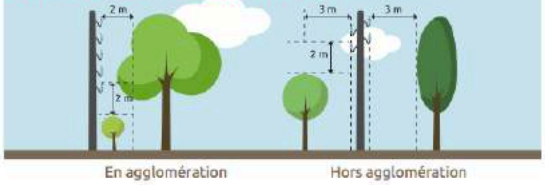

LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts

Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : *« la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».*

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département**.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.

Retrouvez-nous sur Internet

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Un succès grandissant **au fil des mois**

› Périodes d'ouverture et fréquentation de l'A.L.S.H en 2018

Mercredi en période scolaire : de janvier à juillet 2018, 21 mercredis d'ouverture de l'A.L.S.H avec accueil possible à la journée ou à la demie journée, en fonction du fonctionnement des écoles (T.A.P). Sur cette période, l'A.L.S.H a accueilli 32 enfants, en moyenne. De septembre à décembre 2018, avec l'arrêt des T.A.P, l'ALSH est ouvert à la journée et accueille les enfants des écoles, d'Arzal, de Le Guerno et de Marzan. L'A.L.S.H a été ouvert sur 14 mercredis et il a accueilli, en moyenne, 36 enfants par mercredi.

Vacances de février : 10 jours d'ouverture (du 26 février au 9 mars). 60 enfants ont été accueillis sur cette période avec une moyenne journalière de 40 enfants.

Vacances d'avril : 10 jours d'ouverture (du 25 avril au 11 mai 2018). 68 enfants ont été accueillis sur cette période avec une moyenne journalière de 33 enfants.

Juillet 2018 : 20 jours d'ouverture de l'A.L.S.H (du 9 juillet au 3 août). 136 enfants accueillis sur cette période avec une moyenne journalière de 57 enfants.

Toussaint 2018 : 9 jours d'ouverture de l'A.L.S.H (du 22 octobre au 2 novembre). 41 enfants accueillis sur cette période avec une moyenne journalière de 45 enfants.

Noël 2018 : 6 jours d'ouverture de l'A.L.S.H (du mercredi 26 décembre 2018 au 4 janvier 2019)

› Périodes mutualisées avec le service Animation Jeunesse de Péaule

Août : 19 jours d'ouverture de l'A.L.S.H (du 6 au 31 août 2018). 81 enfants ont été accueillis sur l'ensemble du mois d'août.

› Activités proposées aux enfants venant à l'A.L.S.H

Pour chaque période de vacances scolaires, et pour chaque mercredi en période d'école, l'équipe d'animateurs (composée de 3 à 6 personnes), propose aux enfants un planning d'activités suivant un thème (le tour du monde de l'A.L.S.H de Marzan, Jeux, secrets et fanfreluches, la nature, le far west, l'espace les animaux sauvages, les arts vivants,…).

Les activités proposées aux enfants sont de différentes natures : manuelles, ludiques, sportives, de découverte de soi et de son environnement (proche et plus lointain) et des grands jeux (kermesse, jeu de piste…).

› Les sorties de l'A.L.SH

Un intervenant est venu proposer de la danse africaine. Chaque groupe a pu la découvrir lors d'une ou de deux séances. Une sortie poney, une séance cinéma et une visite de l'aquarium de Vannes ont été proposées aux 3/5 ans. Les 6/13 ans ont pu voir le spectacle « par le bout du Noz », ils ont pu faire de l'équitation et sont allés à Vannes pour une journée patinoire/ Bowling.

En avril : Découverte, pour tous les groupes, des jeux de société grâce à l'intervention de « Oika oika » et participation à une sortie piscine à Surzur avec une animation jeux en bois à l'A.L.S.H de Marzan.

En Juillet : Pour les 3-7 ans : Journée à la piscine de Surzur, journée Celt'Aventure avec plage, Oh ! Bonheur des gosses, sortie poney et participation au spectacle « Bric à Brac » à Sulniac. Pour les 8-13 ans : Journée à la piscine de Surzur, journée Celt'Aventure avec plage, Kingoland, journée voile avec l'association « Loisirs Temps Libre » et participation au spectacle « Bric à Brac » à Sulniac

A la Toussaint : Pour les 3-7 ans :Youpla Kids, poney et sortie piscine/ cinéma. Pour les 8-13 ans : La compagnie « Les mots clés » est venue proposer 2 séances d'initiation théâtre à chaque groupe de tranche d'âge (6/7 et 8/13). Les 6/13 ans ont pu participer au concert Sitala Kounou au Forum de Nivillac. Pour finir les vacances, une sortie piscine/ cinéma a été organisée.

› Les coordonnées de l'A.L.S.H

24 rue du Général de Gaulle. 56130 MARZAN.Tél.02 23 10 29 10.Mail :alsh@marzan.fr

› Horaires d'ouverture

Hors vacances scolaires et période d'inscription : les lundis, mardis et jeudis : de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à16h45. Mercredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h30. Pour toutes les autres périodes, les informations sont transmises aux familles par le programme d'activités distribué dans les écoles de Marzan, d'Arzal et de Le Guerno et sur le site internet de la commune : marzan.fr

CONSEIL DES JEUNES

Les actions menées en 2018

Élus depuis Octobre 2017, le Conseil des Jeunes s'est réuni, en moyenne, tous les 2 mois.

L'objectif de ces réunions était d'obtenir, auprès des jeunes, des propositions pouvant répondre à l'attente de tous les jeunes Marzannais.

Entamé depuis le précèdent mandat, une réflexion sur la mise en place d'un skate Park n'a pu aboutir pour des raisons financières. Le projet s'est orienté vers la réhabilitation du circuit BMX dont l'inauguration a eu lieu le 22 Septembre 2018.

Ce terrain de Bi Cross est fortement utilisé par les jeunes de Marzan, voire les moins jeunes…

Une réflexion est en cours pour réaliser un Parcours de Santé qui devrait se concrétiser dans les mois à venir.

Au cours de l'année 2018, le Conseil des Jeunes a participé activement aux manifestations suivantes : Commémoration du 8 Mai, Collecte pour le Souvenir Français du 1er Novembre, Centenaire du 11 Novembre, Collecte pour la Banque Alimentaire du 1er Décembre, Marché de Noël de Marzan du 8 décembre 2018.

Les Olympiades seront renouvelées en juin 2019, la date exacte sera communiquée dans un prochain « Petit Marz'Annonces ». A SUIVRE…

NIVILLAC

10 ans de la **Maison de l'enfance**

Le samedi 13 octobre 2018, la Maison de l'enfance de Nivillac a fêté ses 10 ans. Gérée par le SIVU de la Roche Bernard (communes de Camoël, Férel, La Roche Bernard Marzan, Nivillac, Pénestin, St Dolay), elle a ouvert le 1er septembre 2008 avec trois services : le multi accueil Les P'tits Mousses à Nivillac, le multi accueil Le P'tit bois Dormant à Férel et le Relais Assistantes Maternelles. En 2016, le Lieu d'accueil enfants parents « A Petits pas » est venu compléter l'offre.

Actuellement, la Maison de l'enfance de Nivillac fonctionne grâce à une équipe de professionnelles petite enfance composée de 13 personnes (19 avec les professionnelles de Férel).

La Maison de l'enfance vise à permettre aux parents de concilier leur vie de famille, leur vie professionnelle et leur vie sociale. Elle dynamise le territoire par les services qu'elle apporte, joue un rôle d'accueil, d'accompagnement à la parentalité et de prévention dans le développement de l'enfant.

Le samedi 13 octobre de 10h à 13h, les équipes ont proposé à toutes les familles, professionnels, intervenants et élus ayant participé au fonctionnement des structures, de venir partager un temps festif.

Environ 150 personnes ont pu profiter des nombreuses animations proposées : maquillage, pêche aux canards, panneaux photos depuis 2008, la ferme pédagogique carav'ânes de Sainte Reine de Bretagne ainsi qu'un stand petite restauration.

Renseignements : Maison de l'enfance de Nivillac - Espace Lourmois - 56 130 Nivillac.

Frédérique Gros, directrice du multi accueil de Nivillac et Férel - Tél. 02 99 90 73 14.

Tiphaine Douyère, responsable RAM - Tél. 02 99 90 78 56.

SIVU

Conférence pour comprendre **les émotions des enfants**

Les services petite enfance ont proposé, le mardi 20 novembre à 20h, à la salle Richelieu de la Roche Bernard, une conférence intitulée « la gestion des colères des jeunes enfants, les comprendre pour mieux les accompagner ». Une soixantaine de parents et professionnels petite enfance, sont venus écouter Margarida Ledure, psychologue et conférencière, sur le thème de « la gestion des colères des jeunes enfants ». Elle a proposé de nombreuses pistes et outils pour mieux comprendre les émotions chez l'enfant.

«Pour bien gérer, il est nécessaire que le parent soit déjà clair avec ses propres émotions ». L'intervenante a invité professionnels et parents à accueillir l'enfant dans sa colère, l'accompagner. Il est nécessaire de laisser la colère s'exprimer, pas plus de 5 min, puis mettre des mots sur ce qui vient d'être vécu. La notion d'autorité bienveillante a également fait partie des échanges qui ont eu lieu pendant la conférence.

ÉCOLE LE PIGEON VERT

Un premier bilan **de la rentrée 2018-2019**

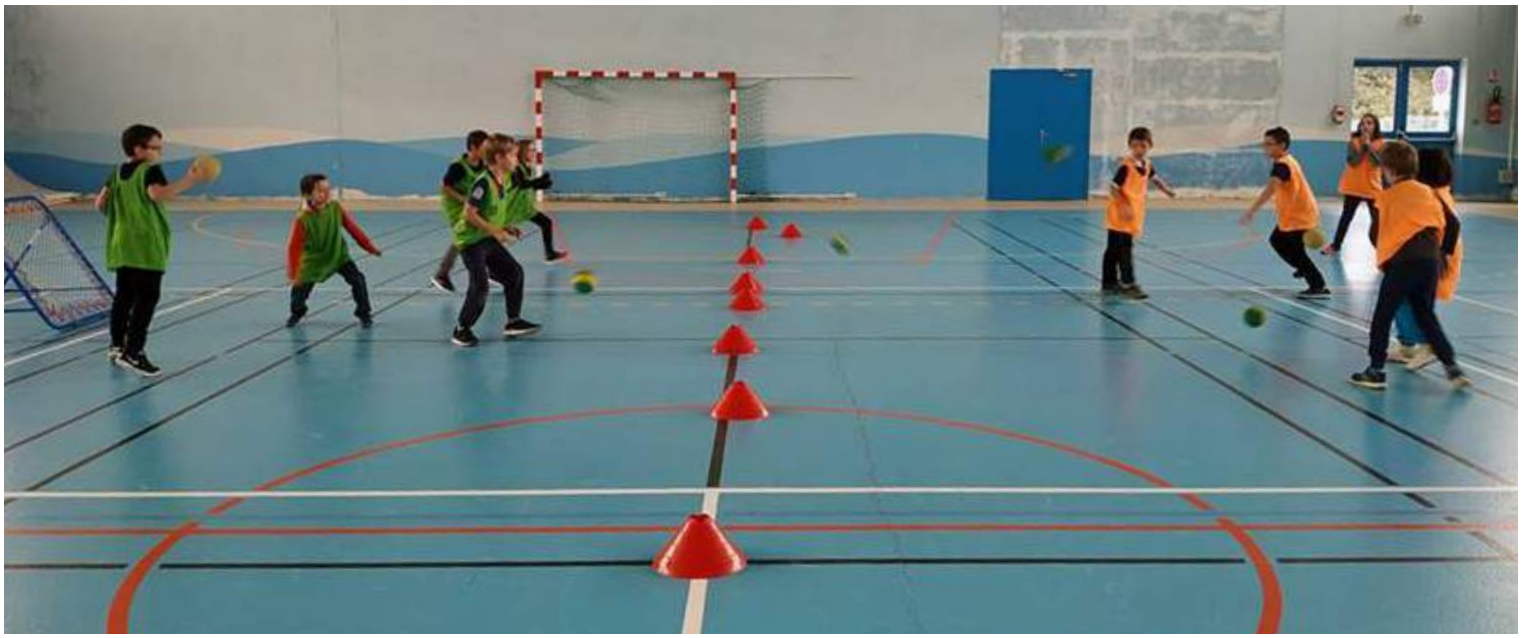

Pour cette rentrée 2018-2019, l'école du Pigeon Vert compte 128 élèves inscrits répartis en 6 classes. Voici l'équipe qui les a accueillis : Céline Lucas (enseignante) en TPS-PS-MS et Betty Madouas (ASEM) ; Raphaëlle Tillenon (enseignante) en MS-GS et Valérie Prevost (ASEM) ; Patricia Le Tadic (enseignante) en GS-CP et Magali Capitaine (ASEM) ; Cécile Goutard (enseignante) en CE1 ; Julie Le Cam (enseignante et directrice) et Camille Perronno (enseignante le jeudi) ; Lena Kerneur-Auneau (enseignante) en CM1-CM2.

Les élèves de l'école bénéficient de nombreuses activités.

Les élèves de CM1 et de CM2 bénéficieront de 5 demi-journées de découverte d'activités nautiques à l'école de voile de La Roche Bernard en mai ou juin.

Les élèves du CP au CM2 bénéficient pendant l'année de 9 séances d'activités aquatiques à la piscine des Métairies à Nivillac de novembre à mai puis ce sera au tour des élèves de GS.

Depuis le début de l'année jusqu'au mois de décembre, les élèves de GS-CP-CE1 (première période) puis les élèves de CE2-CM1-CM2 (deuxième période) se sont rendus le mardi après-midi à la médiathèque de Marzan où ils ont pu emprunter des livres et à la salle de sport de Marzan. Un grand merci à Laëtitia de la médiathèque pour son accueil.

Les élèves profitent de la présence d'un intervenant extérieur en musique, Maxime Le Du des CMR de Nivillac, le lundi après-midi ou le mardi matin suivant les classes.

Les élèves de la classe de Lena et de Julie ont bénéficié le vendredi 19 octobre d'une animation sur le thème du gaspillage alimentaire proposée par l'école Nicolas Hulot de Branféré. Ils ont ainsi pu prendre conscience du gaspillage alimentaire et essayer de trouver ensemble des solutions pour y remédier.

Toute l'école participe cette année à un projet architecture et plus spécifiquement sur l'architecture de l'école. Dans un premier temps, les élèves vont dessiner notre école telle qu'ils la voient. Puis, des intervenants viendront dans les classes pour étayer les connaissances des élèves (ateliers en arts plastiques, jeux de construction, maquettes...) Dans l'année, les élèves de CE2-CM concevront une maquette en 3D grâce à une imprimante 3D de l'école qui pourra être exposée et les élèves produiront des cartes postales.

Depuis la rentrée, les élèves de la maternelle bénéficient d'une sensibilisation à l'anglais par les enseignantes par le biais de l'apprentissage de comptines, de petits jeux en anglais...

Les élèves de CE2-CM1-CM2 se rendront en classe de découverte à Saint-Malo et au Mont Saint-Michel du mercredi 5 juin au vendredi 7 juin. Au programme de ces quelques jours: visite de Saint-Malo et de ses remparts, de l'aquarium de Saint-Malo, de l'abbaye du Mont Saint-Michel...

Quelques temps forts de ce début d'année scolaire sont à retenir.

Les élèves de la maternelle vous racontent.

Vendredi 28 septembre, Brigitte Prigent, comédienne de la Compagnie Les Mots Clés et maman de l'école, nous a gentiment offert deux représentations de son spectacle Trace(s). Avec Laorens Brisson, musicienne, elles « créent en direct des dispositifs où toucher, gratter, sentir, frotter, effacer, parsemer habitent l'espace. Au-delà de l'effet et du résultat pictural c'est bien plus l'attitude, la recherche et l'envie qui sont les moteurs du jeu. » Un spectacle qui a captivé les enfants de la TPS à la GS !

Les élèves de TPS-PS-MS vous racontent.

Lors de la semaine du Goût du 8 au 12 octobre, nous avons approfondi notre travail initié avec l'album Pop mange de toutes les couleurs d'Alex Sanders.

Tout d'abord, nous avons organisé une récolte de choses que l'on peut trouver par terre à l'automne. Nous avons appris à les nommer, à les trier, à reconnaître ce qui se mange et ce qui ne se mange pas. «Cette récolte a ensuite alimenté nos différents ateliers.

Nous avons utilisé les noisettes pour compter lors des ateliers de manipulation de mathématiques. Nous avons découpé et collé des feuilles.Nous avons réalisé des empreintes des feuilles récoltées à l'aide de peinture et de bouchons.

Nous avons préparé un gâteau à la citrouille.

Nous avons goûté et re-

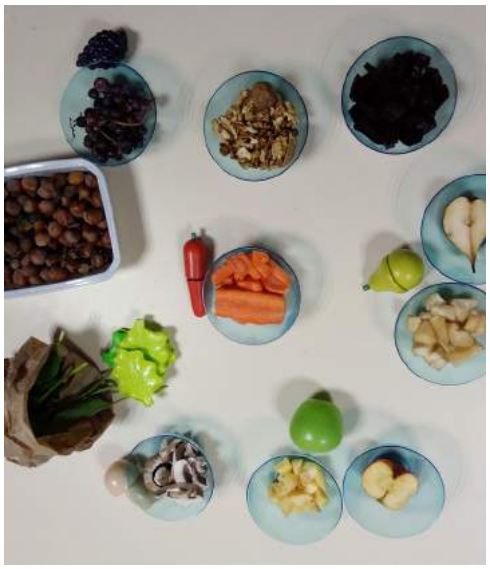

connu des fruits et légumes.

Nous avons dit ce que nous aimions et ce que nous n'aimions pas.

Nous avons essayé de reconnaître les fruits et légumes à l'aveugle pour développer le toucher.»

Les élèves de GS / CP vous racontent.

«Nous sommes allés à un spectacle qui s'appelle « Par le bout du noz ». C'était à Muzillac, dans la salle du Vieux Couvent.

C'était un bal. Un monsieur jouait du saxophone baryton et nous a raconté l'histoire d'un petit blaireau et de sa famille. En même temps, il nous a appris plusieurs danses : le rond de Saint Vincent, le rond de Loudéac, le cercle circassien, la bourrée, la boiteuse du Poitou, la danse du bouc. C'était super ! »

Participation des élèves de l'école du Pigeon Vert aux commémorations de l'Armistice.

Le dimanche 11 novembre, les élèves du Pigeon Vert ont participé aux commémorations du centenaire de l'armistice de 1918. Certains élèves sont allés à Arzal et d'autres à Marzan.

Les CE1 vous racontent: «En classe, nous avons étudié la «Grande Guerre». Nous avons insisté sur la force de cet événement qui a entraîné la France, l'Europe et le monde dans un conflit de grande ampleur. Nous avons évoqué les conséquences de la guerre sur la société, en faisant le lien avec la Seconde Guerre mondiale et le développement de l'idée européenne.»

Tchoukball en CE2-CM1.

Les élèves de CE2-CM1 ont bénéficié de 5 séances de Tchoukball avec une intervenante sportive d'Arc-Sud-Bretagne. Le tchoukball est un sport collectif différent des autres (football, basket-ball, handball, …). C'est un jeu avec une logique non violente (pas de contact) et où il faut apprendre à être fair-play.

Les activités de CM1-CM2.

Jeudi 15 novembre, les élèves de CM ont pu bénéficier d'ateliers sur le thème du harcèlement. Les ateliers étaient animés par deux psychologues scolaires, une conseillère pédagogique et l'enseignante. Nous avons pu bénéficier de matériel pédagogique prêté par la mutuelle MAE. Ces ateliers ont permis aux enfants de réfléchir au phénomène du harcèlement (qui concerne actuellement un enfant sur dix en milieu scolaire) et de chercher des solutions pour y remédier. Ils ont produit à l'issue de ces interventions des affiches en CE2-CM1 et CM1-CM2.

Quelques dates à retenir.

Portes ouvertes à l'école le 23 mars de 10h à 12h ; fête de l'école le 16 juin avec l'Amicale Laïque du Pigeon Vert (un grand merci à tous ses bénévoles ! L'Amicale participe au financement des différentes sorties et à l'achat de matériel pédagogique).

Renseignements auprès de la directrice, Julie Le Cam par téléphone au 02 97 42 94 79 ou par mail: ec.0560600y@ac-rennes.fr

ÉCOLE SAINT-GILDAS

Une rentrée 2018-2019 riche d'activités

Le 3 septembre dernier, 209 élèves et leurs familles ont envahi la cour de l'école Saint-Gildas, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Présentation de l'école

Cette année, l'école compte 8 classes, réparties ainsi : TPS/PS : Anne-Laure Stevant, Chef d'établissement, déchargée tous les lundis par Morgane Landais ; MS/GS : Marie-Thérèse Guihard ; GS/CP : Valérie Orjubin ; CP/CE1 : Marie Le Net ; CE1/CE2 : Audrey Richard et Alix De Lambertye (le vendredi) ; CE2/CM1 : Isabelle Tanguy ; CM1/CM2 : Yves André, que nous sommes heureux d'accueillir cette année ; CM2 : Johanna Gelin. Véronique Tuffigo, enseignante en poste d'adaptation, permet de venir en aide aux enfants qui ont des difficultés passagères. Elle est présente le mardi et le jeudi.

L'école ne fonctionnerait pas sans le précieux travail du personnel OGEC : les ASEM Céline Daudin, Régine Morin, Alexandra Prévost et Maëlann David, le personnel de cantine Magali Bouret.

Les projets et activités de l'école

Afin de répondre aux objectifs scolaires, l'équipe pédagogique fait vivre son projet pédagogique et éducatif à travers différentes activités.

Les activités culturelles. Échanges avec la médiathèque : les élèves s'y rendent toutes les 3 semaines. Participation au Prix des Incorruptibles : les élèves doivent lire cinq ou six livres et exprimer celui qu'ils préfèrent. Le livre choisi par le plus d'enfants, nationalement, remportera un Prix. Séances de cinéma : tous les élèves se rendront au moins une fois dans l'année au Cinéma de La Roche-Bernard. Spectacles au Forum de Nivillac. Intervention Musicale toutes les semaines, avec Adeline Josse.

Les activités sportives. Piscine pour les élèves de GS à CM2. Jeux Régionaux Cycle 3, rencontres sportives et Marche de Solidarité avec les élèves du réseau de La Roche-Bernard, interventions sportives organisées par Arc Sud Bretagne.

Les activités liées au caractère propre de l'école. Célébrations au fil du calendrier liturgique. Actions de solidarité telles que l'Opération Sandwichs et La Marche de Solidarité.

Voici en plus, quelques événements vécus depuis la rentrée.

La rentrée littéraire des M.S.-G.S.

Pendant le mois de novembre, les enfants ont découvert la nouvelle sélection du prix littéraire des maternelles. Il s'agit de 5 albums très différents. Après le temps de la lecture est venu celui du vote individuel. Sans aucune hésitation, chaque élève a en-

touré, sur son bulletin de vote, la couverture de son livre préféré. Le suspense était très important au moment du dépouillement. Au final, l'album plébiscité par la classe est : « Gros loup et la petite bête ».

Les CP-CE1 abordent la Première Guerre Mondiale

Les élèves de la classe de CP de l'école Saint Gildas sont allés voir le monument aux morts au cimetière de Marzan. Ils ont pu ainsi visualiser ce dont on avait parlé en classe : la première guerre mondiale.

Les CE2-CM et l'Economie Circulaire

Les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, ont accueilli deux intervenants de l'école Nicolas Hulot de Branféré. Après un long travail sur le tri des déchets en première période, ce fut l'occasion de comprendre le fonctionnement de l'économie circulaire. « Recycler et réutiliser pour une planète en bonne santé ! ». Ainsi, les enfants ont pu prendre conscience que les ressources qui nous entourent s'épuisent et ont cherché ensemble des solutions pour y remédier. Pour ceci, ils se sont inspirés de la nature, qui elle ne produit aucun déchet. Par groupes, les élèves ont cherché à donner une seconde vie à différents objets de la vie quotidienne. Ce fut un moment d'échanges, qui s'est conclu par deux ateliers de bricolage : la transformation d'une brique alimentaire en porte-monnaie et d'une vieille paire de chaussettes en éponge. L'intervention terminée, chacun est rentré avec des idées plein la tête pour recycler les vieux objets qui les entourent afin de prendre soin de notre belle planète.

Les CM1 et CM2 à la Voile

Les élèves de CM ont effectué leur cycle de voile en septembre et en octobre à l'école de voile de La Roche-Bernard. Le soleil et le vent étant au rendez-vous, les enfants ont pris plaisir à naviguer sur des bateaux à voiles : optimistes, catamarans et fun boats. Ils ont appris à se familiariser avec les différentes parties des bateaux, avec les termes courants employés à bord d'un voilier et à gérer des émotions souvent décuplées en mer. Enfin, ils ont appris à naviguer avec leur bateau : se déplacer au près, faire des empannages, des virements de bord... De vrais navigateurs sont nés! Bravo à eux pour tous les progrès réalisés et un grand merci aux animateurs!

Les Associations de l'école

L'OGEC, responsable de l'entretien des bâtiments et des travaux de maintenance est, aussi employeur du personnel non enseignant. Travaillant avec l'AEP, Association Propriétaire des bâtiments, l'OGEC organise régulièrement de petits travaux (balayage de cour, petits travaux dans les classes, …). C'est à chaque fois l'occasion de se retrouver dans une ambiance très amicale. Tous les parents désireux eux aussi de participer concrètement à l'évolution de l'école et d'en préparer son avenir sont invités à les rejoindre : ils seront accueillis à bras ouverts.

L'APEL, Association de Parents d'Elèves, participe financièrement aux différentes activités proposées par l'école. Elle peut également apporter ponctuellement un soutien financier aux familles, dans le cadre des activités scolaires. Afin de financer tous ses projets, l'APEL organise régulièrement des manifestations, comme la soirée crêpes début octobre ou le spectacle pour enfants en Mars. Toutes ces manifestations sont aussi l'occasion de se retrouver dans une ambiance très conviviale. Tous les parents désireux eux aussi de participer concrètement aux manifestations de l'école sont invités à les rejoindre : ils seront accueillis avec joie.

Les associations de l'école AEP, OGEC et APEL vous donnent rendez-vous… le dimanche 30 juin 2019 pour la kermesse de l'école.

Les inscriptions pour la rentrée 2019… se feront à compter du mois de janvier. Deux matinées d'inscriptions auront lieu respectivement : le samedi 30 mars et le samedi 25 mai, de 10h à 12h30 (sans RDV). Les enfants nés en 2016 et du 1er janvier au 31 août 2017 peuvent déjà être inscrits en maternelle. Merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé. Vous pouvez contacter Anne-Laure Stevant, chef d'établissement au 02 99 90 61 54.

CERCLE MARZ'ARTS
Toujours plus de membres à l'atelier peinture

Les membres de l'atelier de peinture continuent d'augmenter. Nous vous rappelons que les cours se déroulent le lundi après-midi de 14H30 à 17H30/18H à la médiathèque de Marzan. Des cours d'aquarelle sont dispensés 2 fois par mois, par Philippe GLOAGUEN, aquarelliste de Muzillac et des cours de peinture à l'huile, 2 fois par mois, par JALY, artiste peintre à l'huile, de Marzan. Les élèves ne suivant pas les cours des deux professeurs viennent rejoindre l'équipe en cours libre et ce dans une bonne convivialité.

L'exposition peinture « LES TOILES DE MARZAN » a eu lieu du 21 avril au 1er mai dernier avec 19 exposants et une centaine d'œuvres toutes techniques confondues. En raison des travaux de la mairie qui devaient débuter en cette fin d'année, et pour lesquels, la grande salle de la médiathèque devait être réquisitionnée pendant une année, l'exposition photos « MARZ'EN ZOOM » qui se déroule habituellement début décembre, n'a pas pu avoir lieu au grand regret de tous les photographes amateurs et professionnels. Les trocs plantes de printemps et d'automne sont de plus en plus appréciés des amateurs de jardinage, qui viennent échanger leurs plantes ou leurs graines.

La Fête des Soupes organisée au profit de la ligue contre le cancer a remporté un vif succès avec environ 400 personnes venues déguster les soupes confectionnées par 15 « soupières » dont 3 hommes. L'après-midi fut animé par des chants de marins et des danses bretonnes dispensés par la chorale « Les Bourlingueurs » venue bénévolement pour cette journée au profit de la ligue contre le cancer. En fin de journée, après le vote de la meilleure soupe, par le public, M. Denis Le Ralle, maire, a récompensé toutes les « soupières » dont le 1er prix a été décerné à M. Ali Benneka (voir photo). Chacun(e) a reçu un diplôme et une petite plante. Un grand merci à tous les bénévoles, les soupières, les membres de la chorale « Les Bourlingueurs », les boulangeries Plaud, Daniel et La Mie de la Roche, l'entreprise Patissnack de Marzan pour leur don en pâtisseries, l'association du matériel pour le prêt de la vaisselle, la mairie pour la mise à disposition gratuitement de la salle, l'Entreprise SER de Nivillac pour la fourniture de câble électrique, les membres de Marz'Arts, les membres de la ligue contre le cancer et tout le public, sans qui, cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. Un rendez vous est fixé le 17 novembre 2019. Le chèque du montant du bénéfice de cette manifestation d'un montant de 1 129,04 € a été remis à la ligue contre le cancer le mardi 4 décembre, en présence de M. le Maire (voir photo). A cette somme, se rajoute le bénéfice de la vente des tulipes effectuée au printemps dernier par Michèle et Marie Hélène qui a rapporté également à la ligue la somme de 1 016 €.

COMPAGNIE LES MOTS CLÉS
Théâtre et danse au programme

Vivre intensément le moment présent avec la Biodanza, activité en place depuis 2 ans à Marzan. La Biodanza est un mouvement de danse libre. Elle permet chaque mercredi à de plus en plus de personnes de venir se faire plaisir, lâcher les tensions et cultiver sa joie de vivre sur des musiques du monde. Elle permet au corps de libérer le mouvement. Il n'y a pas besoin de savoir danser. Seule l'envie de se faire plaisir et de partager compte. Proposé par Nicolas Burlet, animateur depuis 8 ans en Loire-Atlantique et dans le Morbihan. Venez découvrir la biodanza sans engagement chaque mercredi de janvier. Renseignements : burlet.nicolas@yahoo.fr ou 06 37 68 61 26.

Installée sur la commune de Marzan depuis 2014, la compagnie « Les mots clés » innove et crée une nouvelle relation à la scène en proposant cette année des ateliers « Théâtre et bien être ». Les adultes se retrouvent le premier samedi de chaque mois (10h à 16h) ainsi que le lundi soir tous les 15 jours (20h à 22h30) à la salle bleue de la rue des Ajoncs.

Animé par Brigitte Prigent (qui encadrait ces deux dernières années les ateliers du Forum de Nivillac). Le jeu agit comme un révélateur et un stimulateur des potentiels et nous fait grandir. Ces ateliers proposent du jeu au service du « JE ». c'est-à-dire du jeu sans enjeu puisqu'il ne s'agit pas de monter sur scène en fin d'année.

Ouverts aux adultes hommes et femmes de tout âge, les ateliers sont faciles d'accès car aucun pré requis n'est nécessaire : la seule condition c'est d'avoir envie d'essayer. Et après… C'est comme le chocolat disent celles qui ont participé à ces ateliers l'an passé, une fois qu'on y a goûté, c'est difficile de s'en passer !

Un espace équivalent est proposé aux enfants de 7 à 10 ans le lundi de 17h à 18h30, pour ceux qui souhaitent contacter davantage de confiance en eux et développer ainsi leurs vraies capacités à vivre qui ils sont.

Contact : Brigitte Prigent au 06 77 80 94 94 ou lesmotscles@yahoo.com

MARZ'EN RANDO
Une année riche d'activités

Comme les années précédentes, 65 randonnées « ordinaires » ont été organisées. Elles sont programmées chaque trimestre au cours d'une réunion et respectent le déroulement suivant : dimanche – mercredi – lundi – dimanche…

Elles sont réparties entre matinées, après-midi et journées complètes avec pique-nique.

Cette année une nouvelle activité a démarré en milieu d'année : les randos douces ou randos santé®.

Le but est de proposer des marches adaptées à un rythme modéré avec peu de difficulté, peu de dénivelé mais avec beaucoup de plaisir, beaucoup de rencontres et de découvertes. Les animateurs sont à l'écoute des pratiquants. Ces randonnées ne sont pas uniquement destinées à des personnes ayant des problèmes de santé, cela peut permettre aux personnes qui hésitent à se « lancer » dans une randonnée avec un certain nombre de kilomètres de prendre confiance. Ici personne ne retarde personne c'est avant tout améliorer sa condition physique dans une ambiance conviviale. Cette pratique a été développée ces dernières années par la FFRandonnée.

Certains qui ont l'habitude de randonner viennent aussi parce qu'il y a longtemps qu'ils n'ont pas pu marcher, parce qu'ils ont été malades ou ils ont eu un empêchement pour aller à une autre rando ! Comme aux autres membres de Marz'En Rando il est demandé, après deux sorties d'essai, de prendre une licence FFRandonnée (32€ assurance comprise + un certificat médical).

Pour résumer cette activité : « Quelle que soit votre condition physique, vous tirerez un bénéfice de la marche ! » Le programme trimestriel des randos classiques et randos santé® est consultable sur notre site : https://www.marz-en-rando.fr/

Différents évènements ont enrichi notre activité en 2018. Mardi 17 avril, à la Roche-Bernard, encadrement de la « Rando Bretagne» en appui du Comité 56 de la FF Randonnée qui organisait cette année une semaine de randonnée sur différents sites du Morbihan. A l'aide de 24 bénévoles de Marz'En Rando nous avons encadré 485 participants (de toute la France) sur un parcours de 23 kilomètres : départ du port de la Roche-Bernard, rive droite de la Vilaine jusqu'au barrage d'Arzal, pique-nique, retour à la Roche-Bernard par la rive gauche de la Vilaine. Avec une superbe météo et des paysages magnifiques et variés, les participants ont été conquis et seront nombreux à revenir découvrir notre région.

Tour de Belle-Île par les sentiers côtiers en 5 étapes. Nous avons été 18 participants à ce séjour organisé du lundi 28 mai au vendredi 1er juin. Nous avons choisi l'auberge de jeunesse du Palais pour notre hébergement et utilisé un transporteur local pour nos déplacements entre nos débuts et fin d'étape et l'auberge de jeunesse. Paysages magnifiques et sans cesse renouvelés, mais parcours exigeants avec de multiples grimpettes et descentes (glissantes parfois). Le cumul des dénivelés positifs était de 2200m !

Dimanche 10 juin, organisation d'une randonnée solidaire au profit de l'association « Takku Liggeey » www.takku-liggeey.com qui œuvre depuis 12 ans dans l'aide à la scolarisation d'une ville du Sénégal, Samba Dia. Programme de parrainage : plus de 183 enfants et jeunes parrainés entre les deux écoles élémentaires et le collège. Le soutien scolaire est suivi par plus de 400 enfants. Restauration à ce jour 8 classes de l'école publique.

Environ 75 personnes ont participé aux randonnées (5 ou 10 kilomètres) organisées sur la commune de Marzan. Des ventes de confitures et autres objets faites par des adhérents de Takku Liggeey ont permis de compléter la somme collectée.

A la fin de la matinée, l'association marzanaise Foliye, nous a rejoints pour offrir aux participants des démonstrations de danses africaines accompagnées par des musiciens percussionnistes. Animation très appréciée par toutes les personnes présentes sur la place de la Fontaine.

Jeudi 13 septembre : manifestation festive au barrage d'Arzal en collaboration avec les comités 56 et 44 de la FF Randonnée pour célébrer l'anniversaire des 50 ans du GR34. Le site du barrage d'Arzal a été choisi pour symboliser le passage du GR34 du département du Morbihan à celui de la Loire Atlantique.

Deux randonnées ont été proposées, une côté Loire Atlantique et l'autre côté Morbihan. La randonnée morbihannaise a été préparée et encadrée par Marz'En rando.

Les deux randonnées (départ à14h00) se sont rejointes à 17h00 au barrage d'Arzal après un parcours d'une dizaine de kilomètres. Un pot de l'amitié a clôturé cette manifestation.

Mercredi 3 octobre au vendredi 5 octobre, séjour au gite communal « Beauséjour » de St Samson sur Rance. Nous étions 20 participants à ce séjour qui a débuté par une randonnée le long des rives de la Rance entre St Samson sur Rance et Dinan. A Dinan, le groupe s'est séparé, l'un continuant le long de la Rance jusqu'au magnifique village de Léhon et l'autre visitant le vieux Dinan. Le 2ème jour nous avons découvert la partie maritime du GR34 entre l'anse de Montmarin à Pleurtuit et la pointe de Cancaval à Dinard en passant par la Richardais et le barrage de l'usine marémotrice de la Rance. Pour notre dernière randonnée le 3éme jour, nous avons randonné autour du village de St Suliac de l'autre côté de la Rance.

Projets pour l'année 2019. Du 16 au 22 juin, organisation d'un séjour en Haute Maurienne avec des randonnées sur les sentiers de haute montagne autour de Val Cenis.

Deux petits séjours de 2 nuitées dans le Grand Ouest. Les dates et lieux de séjours seront choisis en début d'année 2019.

Poursuite de l'activité « randonnées douces » que nous allons rebaptiser « randos santé®» car nous avons obtenu récemment de la FF Randonnée la labellisation de notre association nous permettant d'utiliser cette appellation. Pour parfaire l'encadrement de cette activité, nous avons pour objectif de former d'autres adhérents aux formations spécifiques organisées par la FF Randonnée ; les nouveaux formés viendront épauler les deux animateurs rando santé® déjà formés.

GARDE DU PONT CYCLISME
Succès du **Grand Prix Cycliste**

En 2018, le club de la Garde du Pont Cyclisme a organisé son traditionnel Grand Prix Cycliste de Marzan le dimanche 19 février, compétition qui lance officiellement la saison cycliste dans le Morbihan.

Deux courses étaient organisées, une Pass'cyclisme qui a rassemblé 99 coureurs et une course 2ème, 3ème catégorie et Juniors dans laquelle 182 coureurs se sont affrontés. Malgré une météo très humide, les participants des deux épreuves nous ont offert de belles courses très animées .

Le Grand Prix de Marzan 2019 sera organisé le dimanche 24 février. L'assemblée générale du club a eu lieu le vendredi 23 novembre 2018. Le bureau actuel a été reconduit pour 2019. Président : Claude Lucas ; Trésorier : Mickaël Richard ; Secrétaire : Gaëtan Richard.

Nous rappelons à toutes et tous que la Garde du Pont Cyclisme recrute des cyclistes sur route mais également des vététistes. Contact : 06 70 06 43 90.

de toutes les animations **page 39**

BOXE
Deux champions **du Morbihan**

Samedi 01 décembre, 6 boxeurs du club de Marzan ont participé au championnat du Morbihan de savate boxe française. Toute la journée, les tireurs de Marzan ont affronté des boxeurs venant des différents clubs du Morbihan comme Vannes, Plescop, Ploeren, Lorient, Lanester, Ploermel et bien d'autres encore.

Julien Leber, Erwann Briand, Estevan Salmon, Theo Cochin, Killian Ballu et Whitney Bonno-Freour sont entrés sur le ring et ont combattu en assaut avec détermination en montrant toute la technique acquise lors des entraînements à la salle.

A la fin de la journée, le club compte 2 champions du Morbihan, Julien Leber et Killian Ballu. Mais également 2 vices champions, Whitney Bonno-freour et Theo Cochin. Estevan Salmon termine 3ème dans sa catégorie. Toute l'équipe de Marzan félicite ses boxeurs et leur souhaite de faire au moins aussi bien lors du prochain championnat de Bretagne.

VILAINE EN FÊTE
Vieux gréements **à l'honneur**

Vilaine en fête a permis, du 7 au 13 mai 2018, d'organiser une semaine de fête où vieux gréements et flottille traditionnelle ont déambulé sur la Vilaine entre Pénestin, Camoël, Férel, Arzal, la Roche Bernard, La Ville Aubin Nivillac, Folleux, Béganne, le Pont de Cran Saint Dolay, Redon pour finir à La Roche Bernard sous un magnifique feu d'artifice et une déambulation de bateaux éclairés.

GP MARZAN FOOTBALL
Hausse du nombre de licenciés

Cette saison le club compte 180 licenciés toutes catégories confondues dont 44 uniquement au sein de l'école de football (catégorie U6 à U11). Nous avons 25 jeunes Marzannais qui évoluent dans le Groupement Du Pays de la Roche, ce dernier regroupe les communes de Péaule, Arzal, Nivillac et Marzan .

Reconnu pour ses résultats sportifs et sa convivialité, le nombre de licenciés ne cesse d'augmenter ce qui permet cette année d'avoir 4 équipes séniors dont une évolue en Ligue de Bretagne. Nos vétérans sont en entente avec Péaule .

Pour se faire la GP Marzan recherche des encadrants et arbitres afin de continuer à faire progresser le club. Celui-ci propose des formations d'arbitrages (organisée par la Fédération Française de Football) aux garçons et aux filles à partir de 15 ans. N'hésitez pas à contacter Mr Hervy au 06 61 57 25 84 pour plus d'informations.

Les dates à retenir : Repas + Soirée dansante le 9 mars 2019 à la salle polyvalente ; Tournoi de palets le 23 mars 2019 dans la salle des sports ; Loto le 1er juin 2019 ; Soirée moules-frites suivi du feu d'artifice offert par la mairie le 6 juillet 2019.

BADMINTON
Une nouvelle saison lancée

Après des vacances bien chargées, c'est l'heure de la reprise pour le BAOC.

Le sac de sport, les baskets et la raquette sont prêts à en découdre pour une nouvelle saison.

Depuis le 2 septembre, les lundis et jeudis de 19h à 21h, le Bad à L'Ouest Club a repris possession de la salle des sports de Marzan.

De la compétition mais avant tout du loisirs et une ambiance conviviale règnent au BAOC.

Les séances débutent toujours par un échauffement, puis l'entraînement ou le perfectionnement est basé sur l'entraide entre les nouveaux et les anciens. En plus de nos deux séances hebdomadaires, le BAOC organise au cours de l'année différentes rencontres. Il y a les rencontres amicales avec les autres clubs de la région pour découvrir ou faire découvrir de nouvelles techniques. Il participe aussi à différents tournois extérieurs , mais propose aussi à ses adhérents une soirée pour fêter la fin d'année en beauté. Le BAOC organise son propre tournoi qui a lieu en avril au profit de l'association « En avant les P'tits loups »

Alors n'hésitez plus , venez nous rejoindre. Retrouvez tout l'univers du BAOC sur Facebook : Badal Ouestclub.

EMBOUTEILLAGES
Cortège de véhicules anciens

Née officiellement le 1er juin 2018, l'association rochoise La Nationale d'Autrefois, la NA, prépare un événement festif, l'Embouteillage du pont de La Roche-Bernard en véhicules anciens le 1er juin 2019. Mickaël et Roselyne Allain, respectivement président et co-présidente de l'association, sont à l'initiative de ce grand projet qui associe trois communes La Roche-Bernard, Nivillac et Marzan.

L'embouteillage sera ouvert aux véhicules avec ou sans moteur de plus de 30 ans (échus au 1er janvier de l'année en cours), dans la limite de l'année 1986, (de même pour les bateaux sur la Vilaine associés à l'événement). Sur inscription préalable et avec remise de plaque, il se fera le matin, en cortège. Les modalités de fonctionnement seront précisées ultérieurement. Il sera suivi d'un pique-nique géant aux Garennes, chacun prévoyant sa table, ses chaises, et son repas.

Le jour choisi est un samedi afin que tous, visiteurs et commerçants puissent prendre part à cet événement, une première en Bretagne, à l'instar de celui qui existe sur la Nationale 7. Ainsi que les flyers, en cours d'impression, le soulignent, l'idéal bien sûr est que tout le monde soit en costumes d'époque et que les vitrines le soient aussi !

La Nationale d'Autrefois prévoit diverses expositions, et fait appel à la mémoire de tous, pour les cartes postales, photos familiales et objets. De même, des animations sont prévues, à terre, sur la Vilaine et autour, pour ce 1er juin qui… autre coïncidence résonnera en écho d'une autre fête, celle du 1er juin 1996 en l'honneur du pont du Morbihan qui mettait fin à plus de 35 années de bouchons sur le pont de La Roche-Bernard !

MULTISPORTS

L'Éveil de l'enfant garde le rythme

En cette nouvelle saison 2018/2019, l'association Eveil de l'Enfant Multisports connaît toujours autant de succès auprès des 3/10 ans. Les activités sportives proposées les lundis et samedis, sur plusieurs créneaux horaires, permettent aux enfants la découverte de différents sports. Ils peuvent s'essayer au tir à l arc ou à la sarbacane, au ping-pong, aux jeux de balles, à des ateliers de motricité, au badminton, au hockey et bien d'autres encore...

Les séances sont toujours assurées par Philippe Babin, professeur diplômé d'état, qui accompagne l'association pour la 4ème saison maintenant.

L'Eveil de l'Enfant vous réserve quelques temps forts cette année encore avec notamment l'animation de Noël en décembre, la matinée sport en familles et d'autres rencontres au 1 des mois. Autant d'événements qui ont déjà rencontré beaucoup de succès la saison dernière. La mise en place d'un vide-greniers le 25 novembre 2018 fut une première pour l'association. Les béné ces de cette manifestation permettront d'agrandir le parc matériel de l'association pour le bonheur des enfants.

L'équipe dirigeante remercie vivement tous les adhérents ainsi que leurs parents pour la con ance qu'ils accordent à l'association encore cette saison.

Si vous souhaitez rejoindre le bureau, L'Eveil de l'Enfant vous accueille avec plaisir ! L'association a toujours besoin de vous, de votre soutien, de vos idées. Toute l'équipe vous souhaite une belle année sportive ! Marina David - secrétaire générale, Sophie Trin - trésorière, Sylvie Le Claire, Magalie Le Diraison, Noémie Tremelo, Elodie Bannier-Mouate, Frédérique Garmigny - présidente.

BREIZH SPORT MARZAN BASKET

Trois équipes au sein du club

Nouvelle saison 2018-2019 pour le Breizh Sport Marzan Basket qui continue avec un tout nouveau bureau: Luc Jauny, président ; Christelle Danion, trésorière ; Céline Desgres, secrétaire ; Virginie Lucas, vice-secrétaire ; Morgane Brintin et Isabelle Blanchard en tant que membres. Le club compte désormais trois équipes. Une équipe de U15 lles encadrée par Luc Jauny et entraînée par Charles Sechet. Elles font un très bon début de saison et se placent en tête du classement pour la première partie du championnat. Une équipe de U11 mixte en- cadrée par Céline Desgres et entraînée par Anthony Hervy. Ils font également une belle entrée en matière et se placent en deuxième position au classement général. Et une toute nouvelle équipe de U9 mixte encadrée et entraînée par Sylvie Le Claire avec l'aide des U15 à tour de rôle. Ils font preuve d'une grande motivation et ne déméritent pas à la quatrième place du classement. Sur les photos vous pouvez voir les U9 et U11 avec leurs nouveaux maillots sponsorisés par Baptiste Guillotin et Fabien Desgres. Un grand merci à eux ! Les U15 auront bientôt des nouveaux maillots également. Les entraînements et les matchs se passent toujours dans la bonne humeur et la convivialité. Un grand merci à toutes les familles pour vos encouragements et votre participation. Un grand merci également à Sylvie, Charles, Anthony, Philippe et Hubert pour leur aide précieuse. N'hésitez à venir nous rejoindre pour découvrir le club. Contact : Desgres Céline au 06 77 89 43 43. Belle année 2019 à tous.

SPORTING CLUB MARZAN

Une année pour valoriser **le sport pour tous**

Sporting club Marzan : partager nos passions sportives et fédérer. Tout comme l'année précédente, vous pouvez toujours, grâce aux multi-activités, venir prendre soin de votre santé ou vous vider la tête par exemple.

La Fédération Française Sport Pour Tous, ainsi que les membres de l'association, ont sélectionné des activités sportives pour tous, sans compétition, juste pour le plaisir du sport et la diversité des pratiques.

Les premières séances ont d'ores et déjà démarré, mais vous pouvez encore rejoindre les différentes activités (en présentant un certificat médical), que vous retrouvez en détail sur le site du club sportingclubmarzan.e-monsite.com.

Pour l'activité gymnique, le Sporting Club Marzan à choisi de renouveler sa confiance à Dorine. Actuellement en repos, le temps de préparer la venue d'un heureux évènement, c'est la pétillante Sarah qui la remplace.

La nouveauté de cette année : L'accompagnement en course à pied !

Si vous préférez les sports extérieurs, vous pouvez rejoindre nos sorties course à pied, pour tous niveaux.

Actuellement, nous suivons un programme pour bien débuter en course à pied. Les départs se font le plus souvent le mercredi soir et Samedi matin. Vous pouvez voir les sorties proposées via le site du club : sportingclubmarzan.e-monsite.com, ou en contactant l'un des membres du bureau par téléphone.

Un club, une licence, deux possibilités. Les cours se déroulent à Marzan le soir en semaine, les lundi, mardi et jeudi. Le Piloxing et The Mix sont dispensés dans la salle des sports, le Pilates, dans la salle polyvalente et le Qi Gong a lieu à la salle des Ajoncs.

Vous souhaitez suivre un ou plusieurs cours? Rien de plus simple. Après nous avoir fourni un certificat médical, vous devez vous acquitter du prix de la licence fédérale Sport Pour Tous, qui est à 35€. Ensuite, soit vous payez 80 € pour accéder à un seul cours par semaine toute l'année, soit vous payez un forfait de 20 € par mois pour pouvoir accéder à tous les cours en illimité.

CLUB DE L'AMITIÉ

Une sortie à Branféré, **un marché de Noël**

Le marché de Noël le 8 décembre 2018 organisé par le Club de l'Amitié et Marz'en Rando a été bien suivi et convivial malgré la météo capricieuse. Quant à la marche aux lampions, elle a du être annulée en raison de la pluie.

Le 29 juin, visite du parc de Branféré après un bon repas au restaurant du parc.

VOS RENDEZ-VOUS

VENDREDI 11
Apéro'livres
Venez partager vos coups de cœurs livre, CD, film ou spectacle ou tout simplement écouter ceux des autres autour d'un verre et de grignotages. À 18h30.

DU MARDI 15 AU LUNDI 11
Exposition
Prêt de de l'exposition La Terre est ma Couleur par la Médiathèque départementale du Morbihan. Cette exposition, conçue par Alain Serre pour les éditions Rue du Monde, invite les enfants à aller vers les autres quelles que soient leurs différences, dans le respect de leurs droits. Elle évoque les indiens, les esclaves aux noirs des USA, l'holocauste, l'immigration, le racisme et la tolérance.

JANVIER

LUNDIS 7 ET 14
Informatique pour tous
De 16h30 à 19h. Séances proposées par Arc Sud Bretagne. Séance 1 : Découvrir l'ordinateur et ses possibilités + Télécharger et installer des logiciels et/ou applications. Séance 2 : Gérer facilement ses dossiers et fichiers. Tarif à l'unité : 4,30 € Tarif abonnement (10+1 gratuite) : 42,95 € Tutoriel offert. Inscription obligatoire : 06 31 28 54 72 ou tic@arcsudbretagne.fr

MARDIS 8 ET 29
Éveil au livre
Activités autour du livre pour les enfants de moins de 3 ans. Entrée libre et gratuite. De 9h30 à 11h.

FÉVRIER

MERCREDI 30
Les P'tits Zartistes
A 15h. Art plastique et bricolage pour les 6-12 ans, réservation recommandée, 1 €.

SAMEDI 26
Atelier jeux
Venez découvrir des centaines de jeux de société (cartes, plateaux, coopératifs, etc.) à votre disposition, pour jouer, essayer, réfléchir, rigoler… passer un bon moment. Pour tous, à partir de 4 ans. De 10h à 12h.

VOS COUPS DE COEUR

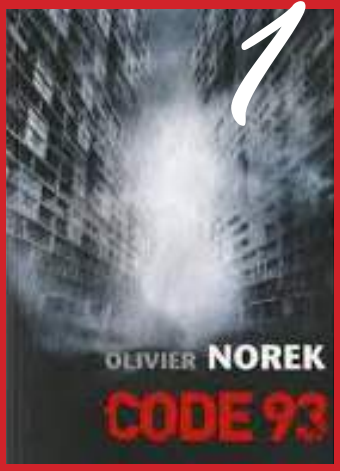

CODE 93 - Olivier Norek
Coup de cœur d'Isabelle
« Un polar haletant »
Un cadavre, émasculé, qui rouvre les yeux sur la table d'autopsie. Un portable qui se met à sonner dans le corps d'un jeune toxico, mort de brûlures inexplicables. Malgré quinze ans de terrain en Seine-Saint-Denis, Victor Coste, capitaine de police, se prépare au pire. Et que penser de ces lettres anonymes qui dessinent une première piste : celle d'un mystérieux dossier, le « Code 93 » ? Pocket. 2014.

LA SERPE - P. Jaenada
Coup de cœur de Francine
« Des faits réels intéressants et bien amenés… »
Le parcours d'Henri Girard, accusé en 1941 d'avoir assassiné son père, sa tante et leur bonne dans leur château près de Périgueux. Il est emprisonné durant dix-neuf mois. Un as du barreau de l'époque obtient son acquittement. Henri dilapide la fortune familiale et s'exile en Amérique latine, avant de revenir en France sous le pseudonyme de Georges Arnaud pour publier Le salaire de la peur. Prix fémina 2017. Julliard. 2017.

DU 12 FÉVRIER AU 11 MARS
Exposition

Prêt de l'exposition Popov et Samothrace par la Médiathèque départementale du Morbihan. Imaginée par Janik Coat, ce bestiaire graphique et drôle nous présente des animaux plus ou moins familiers prénommés Astor, Brice ou Popov ... aux formes douces et tendres. Chaque panneau est divisé en deux avec, dans sa partie haute, l'animal dessiné d'un seul trait et, en dessous, l'animal dans son milieu naturel. Dédiée aux plus petits, cette exposition fera aussi le bonheur des grands par la qualité de son graphisme sobre et délicat.

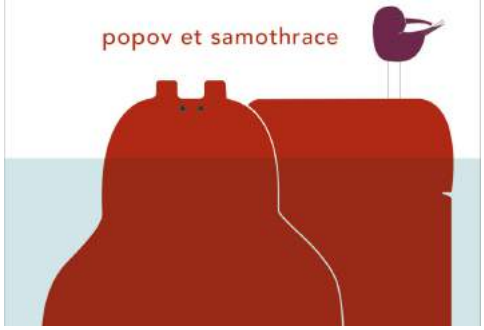

MERCREDI 27
Les P'tits Zartistes

À 15h. Art plastique et bricolage pour les 6-12 ans, réservation recommandée, 1 €.

MARS

MARDI 26
Éveil au livre

Activités autour du livre pour les enfants de moins de 3 ans. Entrée libre et gratuite. De 9h30 à 11h.

SAMEDI 23
Atelier jeux

Venez découvrir des centaines de jeux de société (cartes, plateaux, coopératifs, etc.) à votre disposition, pour jouer, essayer, réfléchir, rigoler… passer un bon moment. Pour tous, à partir de 4 ans. De 10h à 12h.

MARDI 19
Éveil au livre

Activités autour du livre pour les enfants de moins de 3 ans. Entrée libre et gratuite. De 9h30 à 11h.

VENDREDI 8
Informatique pour tous

Séances de « Foire aux questions » proposées par Arc Sud Bretagne. Aurélien Pelletier répond à toutes vos questions informatiques. Atelier gratuit. Inscription au 06 31 28 54 72 ou tic@arcsudbretagne.fr

3

KOLMA - Tom Rob Smith

Coup de cœur d'Olivier et Laetitia « Bien écrit et très bien documenté. Un récit sombre et violent. »
1956. La mort du «petit père des peuples» a plongé le pays dans le chaos. Tandis que Kroutchev entreprend sa politique de déstalinisation, les langues se délient : le temps est venu de régler ses comptes. Ex-agent zélé du MGB, Leo Demidov, aujourd'hui repenti, est à la tête d'un département de criminologie. Avec sa femme Raïssa, il a adopté deux fillettes, mais l'aînée, Zoya, hait ce père de substitution. Et elle n'est pas la seule... Car, dans l'ombre, quelqu'un attend son heure, une femme que la colère et le sentiment d'injustice ont rendue ivre de vengeance. Pour sauver les siens, Leo n'aura bientôt plus d'autre choix que de se jeter dans a gueule du loup : le terrifiant goulag de Kalyma… Belfond. 2010.

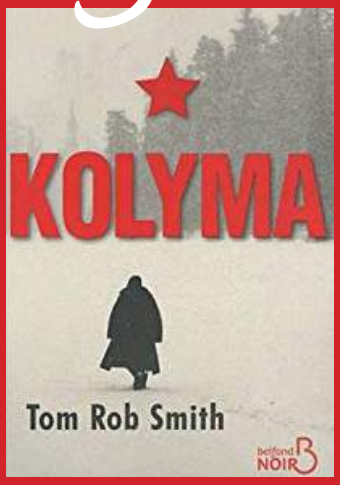

4

I FEEL GOOD - B. Delépine G. Kervern

Coup de cœur de Magali et Paul « Drôle et touchant, humain, avec de vrais compagnons d'Emmaüs »
Monique dirige une communauté Emmaüs près de Pau. Après plusieurs années d'absence, elle voit débarquer son frère, Jacques, un bon à rien qui n'a qu'une obsession : trouver l'idée qui le rendra riche. Plus que des retrouvailles familiales, ce sont deux visions du monde qui s'affrontent. Film de 2018.

VOS RENDEZ-VOUS

DU 12 MARS A 9 AVRIL
Exposition

Prêt de l'exposition Palette, le Musée des Couleurs, par la Médiathèque départementale du Morbihan. «Les couleurs sont les filles de la lumière car sans lumière il n'y a pas de couleur ! » Paul Klee. Le peintre organise sa palette comme un arc-en-ciel, avec des couleurs froides : violet, indigo, bleu, vert, et des couleurs chaudes : jaune, rouge, orangé, terre. L'artiste complète sa palette avec le noir et le blanc. À travers une sélection de chefs-d'œuvre de la peinture, l'exposition décline les nuances de l'arc en ciel : un voyage au cœur de la couleur.

SAMEDI 27
Atelier jeux

Venez découvrir des centaines de jeux de société (cartes, plateaux, coopératifs, etc.) à votre disposition, pour jouer, essayer, réfléchir, rigoler… passer un bon moment. Pour tous, à partir de 4 ans. De 10h à 12h.

MARS

VENDREDI 22
Apéro'livres

Venez partager vos coups de cœurs livre, CD, film ou spectacle ou tout simplement écouter ceux des autres autour d'un verre et de grignotages. À 18h30.

SAMEDI 30
Atelier jeux

Venez découvrir des centaines de jeux de société (cartes, plateaux, coopératifs, etc.) à votre disposition, pour jouer, essayer, réfléchir, rigoler… passer un bon moment. Pour tous, à partir de 4 ans. De 10h à 12h.

MERCREDI 27
Les P'tits Zartistes

À 15h. Art plastique et bricolage pour les 6-12 ans, réservation recommandée, 1 €.

AVRIL

MERCREDI 24
Les P'tits Zartistes

A 15h. Art plastique et bricolage pour les 6-12 ans, réservation recommandée, 1 €.

MARDI 23
Éveil au livre

Activités autour du livre pour les enfants de moins de 3 ans. Entrée libre et gratuite. De 9h30 à 11h.

À VOUS DE JOUER

En partenariat avec la Médiathèque L@ Parenthèse de Nivillac, nous vous proposons de participer au Prix du roman Coiffard 2019 (librairie nantaise). Six titres ont déjà été dévoilés et quatre autres le seront courant janvier. Venez les découvrir dans votre Médiathèque de Marzan pour pouvoir voter entre la mi-mai et la mi-juin 2019 !

1

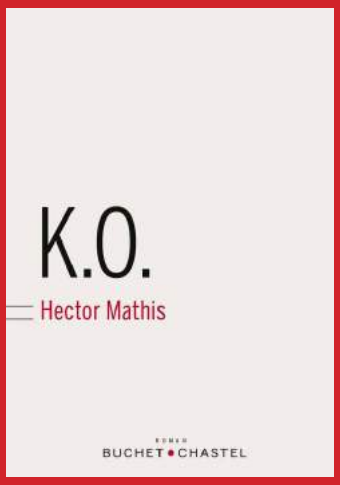

2

MARDI 14
Éveil au livre
Activités autour du livre pour les enfants de moins de 3 ans. Entrée libre et gratuite. De 9h30 à 11h.

MERCREDI 29
Les P'tits Zartistes
À 15h. Art plastique et bricolage pour les 6-12 ans, réservation recommandée, 1 €.

MERCREDI 26
Les P'tits Zartistes
À 15h. Art plastique et bricolage pour les 6-12 ans, réservation recommandée, 1 €.

MAI

SAMEDI 25
Atelier jeux
Venez découvrir des centaines de jeux de société (cartes, plateaux, coopératifs, etc.) à votre disposition, pour jouer, essayer, réfléchir, rigoler… passer un bon moment. Pour tous, à partir de 4 ans. De 10h à 12h.

JUIN

SAMEDI 29
Atelier jeux
Venez découvrir des centaines de jeux de société (cartes, plateaux, coopératifs, etc.) à votre disposition, pour jouer, essayer, réfléchir, rigoler… passer un bon moment. Pour tous, à partir de 4 ans. De 10h à 12h.

MARDIS 4 ET 25
Éveil au livre
Activités autour du livre pour les enfants de moins de 3 ans. Entrée libre et gratuite. De 9h30 à 11h.

3

4

5

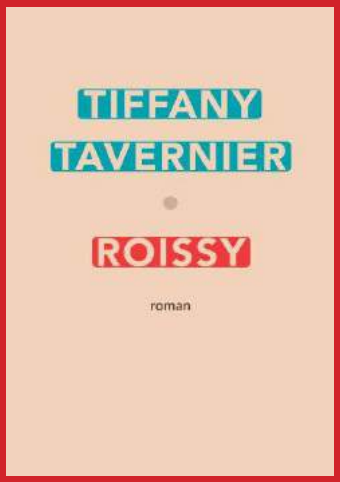

6

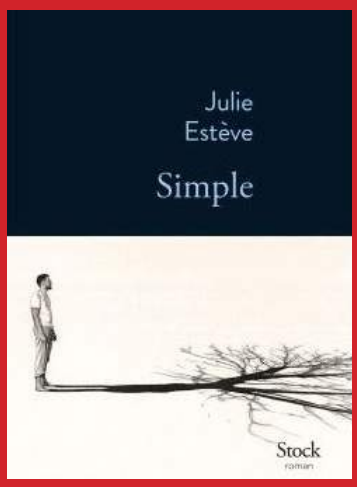

... AU CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement du terrain des sports

Séance du 15 mars 1969
Mr Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 28 avril 1963, le concours du Service des Ponts et Chaussées a été sollicité pour l'étude, la direction et la surveillance des travaux d'aménagement du terrain des Sports.
La totalité des terrains nécessaires à la réalisation des travaux ayant été récemment acquis par la commune, l'établissement du dossier réglementaire a été demandé.
Mr Le Maire présente au Conseil l'avant-projet dressé par le Service de l'équipement.
Après en avoir délibéré le Conseil décide.
1) D'adopter l'avant – projet
2) De le transmettre à Mr Le Préfet pour approbation
3) De solliciter des subventions aussi élevées que possible de l'Etat au titre de la Jeunesse et des Sports et du département pour la réalisation de ce terrain sportif.
Mr Le Maire expose au Conseil qu'il convient d'aménager d'urgence le terrain de sports.
Il propose de réaliser dès cette année, au titre des petites opérations, une première tranche de travaux d'un montant de 29 400 F qui comprendrait le décapage de la terre végétale, le terrassement général et la mise en place sommaire de la terre végétale à la niveleuse.
Après en avoir délibéré, le Conseil décide :
1. D'entreprendre dès cette année cette première tranche de travaux
2. De solliciter des subventions aussi élevés que possible

15 janvier 1969 : 1548 habitants à Marzan

L'agenda

JANVIER

Vendredi 18
Vœux du maire 19h - Salle polyvalente

Samedi 19
Assemblée générale - Marz'en Rando (salle verte)

FÉVRIER

Samedi 02
Assemblée générale - En avant les p'tits loups

Dimanche 3
Galette des Rois - Amicale des Boulistes (salle des Ajoncs)

Dimanche 10
Vide-greniers - Amicale laïque (salle des sports)

Dimanche 24
Course cyclo - Garde du pont cyclisme

MARS

Samedi 09
Repas Foot - Garde du pont football

Samedi 16
Spectacle - Ogec (Salle polyvalente)

Samedi 23
Tournoi de palets - Garde de pont football (salle de sports)

Samedi 30
Fête des adhérents - Foliyé

AVRIL

Dimanche 14
Concours de boules - Amicale des Boulistes

Les inscriptions au calendrier des fêtes ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie. Elles doivent fournir à chaque réservation une caution et une attestation d'assurance.

MAI

Dimanche 12
Vide Greniers - Marzaners

Samedi 18 Mai
Journée portes ouvertes - Eveil et Sporting Club (salle des sports)

Dimanche 19
Concours de boules - Amicale des Boulistes

Dimanche 26
Assemblée générale - Garde du pont football (restaurant scolaire)

JUIN

Samedi 01
Loto - Garde du pont football (salle des sports)

Dimanche 16
Fête de l'Ecole - Ecole Publique Le Pigeon Vert

Dimanche 16
Concours de boules - Amicale des boulistes

Samedi 22
Fête de la musique - Marzaners

Samedi 29
Olympiades - Conseil des Jeunes

Samedi 29
Sortie boulistes

Dimanche 30
Fête de l'Ecole - Ecole Saint-Gildas

JUILLET

Samedi 6
Bal populaire, repas et feu d'artifice - Garde du Pont Football (salle de sports)

Dimanche 28
Concours de boules - Amicale des boulistes

État civil

NAISSANCES

29/05/2018 Noémie LAIGLE, Rosquérant
06/06/2018 Lucie BOURRÉE, 2 Rue des Moulins
10/06/2018 Thaïs MENU, Cipry
13/06/2018 Norah RIO, Le Guéric
08/07/2018 Chloé POTENTIER 5 Les Jardins de la Vilaine
09/07/2018 Mila LEVESQUE Le Guernuhé
14/07/2018 Maïna DIARD 28 Rue des Ajoncs
18/08/2018 Charlie BOURSE 1 impasse de l'émeraude
31/08/2018 Nino COASNE Kergalin
05/09/2018 Adèle RIBEIRO Kernonène
23/10/2018 Anaïs BRESSON La Hutte à la Rose
23/11/2018 Raphaël GARNIER, Chemin des Moulins
18/12/2018 Camila LÉVÊQUE Le Guernuhé

MARIAGES

13/07/2018 François SAIL et Hélène LE GLAND, Le Pigeon Vert
21/07/2018 David LE THIEC et Céline QUILLERÉ, Bois-Marzan
24/08/2018 Julien NIOL et Laurence ALLAIN, 40 rue des Moulins

DÉCÈS

10/07/2018 Annie DALINO, 3 rue du Stade
17/10/2018 Philomène GUIHARD veuve de Eugène LE RAY, 20 rue du Général de Gaulle
20/10/2018 Jean-Claude LE THIEC époux de Alphonsine GOMBAUD, 16 rue St-Gildas
28/10/2018 André DANION époux de Jeanine GUYOT, Bel-Air
11/11/2018 Christophe LEGEAUD, La Croix de Mily
20/11/2018 Jean-François AUVRAY, 3 rue Saint-Gildas

Certains actes ne sont pas indiqués conformément au souhait des familles.

Marz'en pratique

MAIRIE
La mairie de Marzan vous accueille selon les horaires suivants. Lundi : 8h30-12h. Mardi : 8h30-12h - 14h-18h. Mercredi : 8h30-12h. Jeudi : 8h30-12h - 14h-18h. Vendredi : 8h30-12h - 14h-18h. Samedi : 8h30-12h.

LA POSTE
Marzan dispose d'une agence postale dont les locaux et le personnel sont gérés par la commune. Elle propose les services d'un bureau de Poste classique. Lundi au samedi 9h30-12h30.

MÉDIATHÈQUE
L'équipe de la médiathèque est heureuse de vous accueillir tous les lundi 16h-18h, mardi 16h30- 18h, mercredi 10h-12h / 13h30- 18h, vendredi 16h-19h et samedi 9h30-12h.

MARCHÉ
Marché tous les dimanches matins, de 9 h à 13 h, place de la Fontaine. Les exposants du marché vous proposent une vente de fruits, légumes, produits divers, etc.

Numéros utiles

GENDARMERIE DE NIVILLAC
28 Clos des Métairies – 56130 Nivillac
Tél. 17 ou 02 99 90 61 06

POMPIERS
Zone Artisanale des Métairies – 56130 Nivillac
Tél. 18 ou 112

PERMANENCE DES SOINS
En cas de fermeture des cabinets médicaux, le centre d'accueil et de permanence des soins vous oriente.
Tél. 02 97 68 42 42

EN CAS D'URGENCE, LE SAMU 56
Tél. 15 ou 112

HÔPITAL
2 rue de la Piscine – 56130 Nivillac
Tél. 02 23 10 10 00

AMBULANCES TAXI MARZAN
Sarl Breizh Ambulances
13 impasse du Saphir – 56130 Marzan
Tél. 02 99 90 88 60 ou 06 82 00 86 04

CENTRE ANTIPOISON
CHU Pontchaillou - 2 rue Henri Le Guilloux – 35033 Rennes Cedex
Tél. 02 99 59 22 22

ENEDIS (DÉPANNAGE)
Tél. 0 810 333 356

FRANCE TELECOM
Dépannage – SAV de la ligne : 10 13
Service Clients : 10 14
Service Assistance : 39 00

VEOLIA EAU
Service Client/Service Urgence
Tél. 0 969 323 529